C

C 91/INF/10
Octobre 1991

conférence

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ROME

Vingt-sixième session

Rome, 9-28 novembre 1991

F

MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS FORMULEES PAR LES CONFERENCES REGIONALES DE LA FAO DE 1990

TABLE DES MATIERES

	Pages
Seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique	2 - 8
Vingtième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique	9 - 15
Dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe	16 - 19
Vingt et unième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes	20 - 31
Vingtième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient	32 - 46

W/Z7873/c

SEIZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Marrakech (Maroc), 11-15 juin 1990

On trouvera ci-dessous un bref résumé des mesures prises pour donner suite aux recommandations adressées à la FAO.

Exposés nationaux et débat général

La Conférence:

s'est félicitée des mesures prises par le Directeur général de la FAO pour lutter contre la lucilie bouchère au nombre desquelles figure la création d'une unité d'intervention d'urgence et d'un fonds fiduciaire et a demandé que les efforts coordonnés par la FAO soient poursuivis avec le soutien de la communauté internationale et en collaboration avec les autres organisations internationales.

A la suite de la création de l'unité d'intervention d'urgence contre la lucilie bouchère en Afrique du Nord (SECNA) et du fonds fiduciaire connexe, la FAO est parvenue à mobiliser l'aide et la collaboration des donateurs et des organisations internationales en vue de l'éradication de la lucilie bouchère du Nouveau Monde. La mise en oeuvre de la phase préparatoire du programme prévoyait le transport et le lâcher de 3,5 à 7 millions d'insectes stériles par semaine - pendant huit semaines - sur une superficie infestée de 6,600 km^2.

La phase principale a ensuite commencé en février 1991, les opérations prévoyant le lâcher de 40 millions d'insectes stériles par semaine sur toute la zone infestée et sur une zone située en Tunisie et destinée à servir de barrière de sécurité. Les bons résultats signalés à ce jour montrent que l'éradication totale est possible, six cas seulement de myiase transmise par la lucilie bouchère ayant été décelés chez les bovins au cours des cinq premiers mois de l'année, contre 1 046 pour la période correspondante de 1990; depuis, aucun cas n'a été signalé. On estime que si les progrès se poursuivent au même rythme, l'éradication pourra être déclarée totale en décembre 1991.

a apporté son soutien aux efforts du Directeur général pour une implication et une participation accrues de la FAO dans la formulation des stratégies d'ajustement structurel.

La FAO continuera d'aider les pays membres qui en font la demande à mettre sur pied des programmes d'ajustement sectoriel structurel (SSAP), c'est-à-dire le Sénégal, la Guinée, le Burkina Faso et le Mali. La création d'un Comité directeur interne de haut niveau et d'une Equipe spéciale témoigne du degré de priorité accordé à cette aide.

Les activités de formation entreprises au Botswana, en Ouganda, en Tanzanie, au Tchad et au Togo se poursuivront pour renforcer les capacités en matière de formulation des politiques alimentaires et agricoles et d'analyse des incidences des politiques macro-économiques et sectorielles sur la production agricole et vivrière,

la consommation, le commerce et l'accès aux vivres. En outre, le PNUD envisage de financer un projet régional de formation à l'analyse des politiques à l'intention de l'Afrique subsaharienne.

La question de l'élaboration par les pays de données complètes pour les programmes d'ajustement structurel et des outils analytiques connexes est également à l'étude. Ainsi, le département des statistiques de l'Université de Dar-es-Salaam a été chargé d'établir un manuel relatif à la collecte des données. Un document intitulé "Analyse des politiques agricoles: introduction à l'Afrique subsaharienne" a aussi été préparé.

a reconnu l'importance du maintien et du renforcement du Programme de coopération technique (PCT) de la FAO qui lui donne la possibilité de faire face aux besoins des Etats Membres et à des situation d'urgence.

Le Programme de travail et budget proposé prévoit une augmentation de 9,6 millions de dollars E.-U. pour l'exercice biennal 1992-93.

Activités de la FAO dans la région

La Conférence:

a recommandé que le Bureau régional de la FAO en Afrique soit renforcé et que davantage de responsabilités lui soient déléguées pour lui permettre d'encourager efficacement la coopération régionale et sous-régionale en étroite liaison avec les divers organismes régionaux et sous-régionaux. De même, il a été recommandé de renforcer les moyens des bureaux de la FAO dans les pays.

Un certain nombre de postes vacants ayant été pourvus en 1991, la capacité technique du Bureau régional pour l'Afrique est à nouveau normale. Le Bureau régional est aussi entièrement responsable de la liaison avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA). A ce titre, il a coordonné l'aide qu'a reçue l'OUA pour la création de la Communauté économique africaine (AEC) et la formulation d'un programme agricole commun pour l'Afrique. Ce programme devrait être déterminant pour la mise en place au cours des décennies à venir, d'une coopération économique et technique entre Etats africains dans le secteur agricole, aussi bien directement que par l'intermédiaire de l'OUA et autres organisations intergouvernementales. Des réunions auxquelles participeraient des unités du Siège de la FAO, le Bureau régional et la Division mixte CEA/FAO de l'agriculture - rétabli en 1990 - permettront d'assurer des consultations étroites dans le cadre du programme.

Les difficultés budgétaires générales ne permettent toutefois pas d'accroître les crédits alloués au titre du budget ordinaire au Bureau régional et à la Division mixte pour 1992-93 qui ont en fait diminué. Cela sera compensé par le renforcement des bureaux régionaux de la FAO dans la région, prévu dans le cadre des propositions budgétaires qui seront présentées à la Conférence générale de la FAO pour 1992-93.

a lancé un appel au Directeur général pour qu'il étudie les voies et moyens d'accroître la coopération avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international pour l'analyse et la formulation des programmes futurs d'ajustement structurel.

La FAO continue de travailler en étroite collaboration avec la Banque mondiale ainsi que le FMI dans le cadre de la préparation de programmes d'ajustement structurel. Des consultations entre la FAO et ces institutions se tiennent actuellement au Siège et au niveau des pays. Le personnel technique de la FAO aide systématiquement les pays lors des discussions importantes entre les représentants gouvernementaux et leurs partenaires internationaux, notamment la Banque mondiale. En outre, des liens officiels ont été établis entre la FAO et le FMI pour assurer un dialogue suivi sur des questions relevant du mandat de la FAO, pour lesquelles la contribution de l'Organisation peut être précieuse (documents-cadres de politique économique, programmes d'investissements publics, etc.).

a recommandé qu'un programme détaillé de suivi des diverses études, enquêtes de terrain et recommandations émanant des différentes autorités soit établi et que la FAO intensifie son appui à la recherche nationale, régionale et internationale.

On s'efforce, en collaboration avec les gouvernements bénéficiaires, d'assurer efficacement le suivi des activités passées dans la formulation des Programmes de travail et budgets successifs et des projets de terrain. L'aide à la recherche (y compris sur les pêches et les forêts) est actuellement prioritaire.

Stratégies de lutte contre la malnutrition en Afrique

La Conférence:

a approuvé l'intégration d'une dimension nutritionnelle dans les programmes d'alerte rapide; elle a aussi approuvé l'utilisation des indicateurs nutritionnels dans le cadre de l'établissement d'un système global de surveillance nutritionnelle.

Dans le cadre du Programme interinstitutions de surveillance alimentaire et nutritionnelle conjointement exécuté avec le FISE et l'OMS et des projets relatifs à la sécurité alimentaire mis en oeuvre par la FAO, une large place est faite à la formation d'administrateurs qui pourraient assumer la responsabilité des programmes se rapportant à l'alimentation et à la nutrition.

Dans ce contexte, on s'attache tout particulièrement à faire bon usage des données disponibles sur la consommation et les dépenses alimentaires et à recueillir des données anthropométriques (rapport taille/poids) sur les adultes afin de mieux évaluer la situation alimentaire et nutritionnelle. Des activités de formation ont été menées dans le cadre d'ateliers régionaux, par exemple au Mozambique et au Zaïre. Des propositions de projets ont été soumises à des donateurs (par exemple la prise en considération des aspects alimentaires et nutritionnels dans les projets de sécurité alimentaire de la SADCC), des projets ont été exécutés (Ethiopie, projet régional relatif à la sécurité alimentaire de l'IGADD) et

des composantes relatives à la nutrition ont été intégrées dans des projets de sécurité alimentaire nationaux (Bénin, Burkina Faso, Niger, Tanzanie, Tchad, Zambie).

Un indice de l'état nutritionnel (indice de Quételet, c'est-à-dire rapport taille(m)/poids(kg)) a été testé en vue de l'évaluation de l'état nutritionnel des adultes et appliqué dans plusieurs pays d'Afrique (Burundi, Congo, Ethiopie, Maroc et Sénégal).

Des centres nationaux d'alerte rapide bénéficiant d'une aide de la FAO intègrent progressivement les renseignements ayant trait à l'accès des populations à la nourriture à leurs évaluations de la sécurité alimentaire. Des réunions consultatives et des ateliers ont établi les bases de la collecte, du traitement et de l'analyse des informations socio-économiques et nutritionnelles (Sénégal, Niger, Bénin). Un nutritionniste a maintenant été affecté au Centre régional d'alerte rapide de l'IGADD. Le SMIAR - basé au Siège de la FAO - a entrepris des études pilotes en vue de l'établissement de cartes de la vulnérabilité, fondées non seulement sur les disponibilités alimentaires mais aussi sur leur répartition, en mettant à profit les renseignements socio-économiques et nutritionnels disponibles (par exemple Angola, Ethiopie, Mali, Niger et Soudan).

a recommandé que ses conclusions et recommandations sur les stratégies propres à améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle de l'Afrique soient dûment prises en compte dans les travaux préparatoires à la Conférence internationale sur la nutrition.

Les recommandations faites lors de la Conférence pour l'Afrique ont été prises en considération dans les travaux préparatoires à la Conférence internationale sur la nutrition. L'une des principales recommandations soulignait l'importance d'une action véritablement multisectorielle pour résoudre les problèmes nutritionnels dans la région. Des "études par pays" sont réalisées sous l'égide du coordonnateur de la Conférence. Ces documents, auxquels contribuent les divers ministères, les ONG et le secteur privé, devraient encourager un débat national qui prenne en compte la dimension multisectorielle des problèmes d'alimentation et de nutrition.

Pour utiliser les mécanismes existants en Afrique - comme le recommande également la Conférence - deux réunions régionales sont prévues pour faciliter le dialogue régional et faire la synthèse des préoccupations communes au niveau des pays. En outre, plusieurs documents thématiques et études de cas, préparés à l'intention de la Conférence internationale sur la nutrition, contribueront au Plan d'action qu'elle adoptera. Plusieurs des recommandations faites lors de la Conférence pour l'Afrique seront mentionnées dans ces documents pour être examinées lors des réunions régionales mentionnées plus haut. L'un des documents portera en particulier sur l'intégration des préoccupations nutritionnelles dans les plans de développement économique ainsi que dans les projets de développement concernant l'agriculture, les pêches et les forêts. Le rôle central des femmes, les besoins de main-d'oeuvre qualifiée et l'impact de diverses politiques nationales sur les ménages seront aussi abordés.

En ce qui concerne le contrôle de la qualité des aliments et la protection du consommateur, la FAO continue d'accorder une assistance technique aux Etats Membres. Quatre ateliers régionaux ont été organisés en 1990-91 sur des thèmes tels que l'échantillonnage des aliments, l'analyse des mycotoxines, la gestion des laboratoires de contrôle des aliments et l'entretien du matériel de laboratoire. Un atelier régional sur la vente d'aliments sur la voie publique, qui a rassemblé des représentants de quinze pays africains, a examiné les moyens d'améliorer la qualité nutritionnelle et l'hygiène de ces aliments.

Une assistance technique directe a aussi été fournie à des Etats Membres (Algérie, Burkina Faso, Maroc, Egypte, Rwanda, Tanzanie, Malawi, Guinée, Togo, Ghana), en vue de la formulation de programmes et politiques appropriés dans le domaine du contrôle de la qualité des aliments et la protection du consommateur.

La conservation et la restauration des terres en Afrique: un programme international

La Conférence:

a approuvé le Programme dans son ensemble tout en demandant à la FAO de prendre les mesures nécessaires à sa mise en oeuvre.

Des mesures ont été prises pour mettre en application le Programme international de conservation et de restauration des terres en Afrique. Des dispositions ont en particulier été prises pour aider les cinq premiers pays qui ont demandé à participer au programme (Ghana, Madagascar, Mali, République Centrafricaine et Togo). Des consultants se rendront dans ces pays pour élaborer des programmes concrets.

Des stages de formation dans le domaine de la conservation des sols et celui de l'évaluation du potentiel des terres ont été organisés à l'intention de vulgarisateurs et de techniciens en provenance du Burkina Faso, du Bénin, de Madagascar, du Mali, du Niger, de la République centrafricaine, du Sénégal et du Togo; des missions consultatives se sont en outre rendues au Botswana, au Cap-Vert, au Niger, au Nigéria, au Rwanda, au Sénégal et en Tanzanie pour s'assurer de l'intérêt que le gouvernement porte au programme.

a souhaité que la FAO joue un rôle de chef de file et de coordinateur dans le domaine de la conservation et restauration des terres en Afrique, compte tenu du fait que la dégradation des terres va au-delà des frontières nationales.

La FAO a fait une large publicité au programme en distribuant des documents d'information aux organismes nationaux chargés de la gestion des sols, aux universités, aux institutions de développement et aux organisations régionales et non gouvernementales. Elle a également entrepris des consultations pour coordonner étroitement son action avec celle des autres organisations s'occupant de conservation des sols.

a appelé de ses voeux une conférence internationale au cours de laquelle il serait possible d'examiner les problèmes en vue de trouver les solutions qui s'imposent.

La demande de la Conférence régionale sera examinée après la CNUED en juin 1992 et une fois achevés les travaux préparatoires nécessaires à l'élaboration de programmes de conservation et de restauration analogues pour les régions Asie et Pacifique et Amérique latine et Caraïbes.

Suite donnée au programme d'aide en nature

La Conférence:

a demandé à la FAO d'intensifier ses efforts pour convaincre les donateurs d'accepter une expansion de l'aide en nature aux conditions recommandées par l'étude, ainsi que d'élargir ses programmes de formation dans ce domaine et a demandé à la FAO de continuer à informer la Conférence des progrès accomplis et d'entreprendre, en temps utile, une évaluation plus détaillée des réponses des donateurs et des bénéficiaires.

La FAO organise les mesures de suivi selon deux grands axes. Tout d'abord, elle s'efforce d'obtenir des donateurs une augmentation de l'aide en nature d'une part et une amélioration des modes et des conditions de livraison de cette aide d'autre part. Deuxièmement, une étude a été entreprise pour évaluer l'impact des politiques d'ajustement structurel sur les disponibilités en intrants et leur utilisation, et en particulier sur les prix des engrais minéraux et leur rentabilité pour les agriculteurs. Les progrès réalisés seront dûment communiqués aux instances compétentes.

Rapport sur la Campagne antiacridienne

La Conférence:

s'est félicitée des opérations et actions diverses menées par la FAO dans le domaine de la lutte antiacridienne en étroite relation avec les pays concernés et la communauté internationale. Elle a demandé à la FAO de poursuivre sa collaboration avec les pays intéressés et le FIDA en vue de la finalisation du projet régional de lutte préventive à long terme, et de coordonner la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en exécution du projet.

Il convient de noter qu'en ce qui concerne le criquet pèlerin, la situation est dans l'ensemble calme depuis le fléau de début 1989. La densité est restée faible et les interventions nécessaires ont été limitées. Des opérations de lutte circonscrites ont été menées en 1990 dans l'Oman, au Pakistan, en Inde, en Iran et en Tunisie.

En 1991, on ne signale pas de pontes ou de reproduction importantes. Toutefois, la surveillance de routine se poursuit. La situation est aussi restée calme en Afrique en ce qui concerne les autres espèces de criquets et aucune concentration de criquets nomades ou de criquets migrateurs africains n'est à signaler.

En ce qui concerne la recherche sur les criquets, la FAO a continué d'accorder une aide dans plusieurs domaines. Une deuxième édition du registre de recherches sur le criquet pèlerin a été publiée en 1990 et une troisième sera publiée en août 1991. Les recherches sur les effets environnementaux des pulvérisations effectuées pour lutter contre les criquets et les sauteriaux se poursuivent. Une aide a été accordée pour explorer les possibilités qu'utilisation des inhibiteurs de croissance des insectes pour rendre la lutte moins dangereuse pour l'environnement et de la télédétection pour repérer rapidement les foyers de criquets pèlerins.

La FAO a continué de collaborer avec les pays et les organisations régionales et internationales pour mettre en place une stratégie efficace de lutte préventive contre le criquet pèlerin. En mars 1991, la FAO a assumé la pleine responsabilité d'un projet régional de lutte préventive pour l'Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest et convoqué une réunion technique à Rome début mai 1991. Compte tenu des difficultés que présente l'obtention d'un financement aussi bien des donateurs que des gouvernements en période de crise, la réunion a demandé à la FAO de reformuler le projet en mettant l'accent sur la création d'une capacité de lutte préventive dans les pays les plus menacés. La FAO est donc en train de revoir le projet et a formulé, en attendant, une proposition intérimaire pour assurer la surveillance de la région en 1991.

VINGTIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Beijing (Chine), 23-27 avril 1990

On trouvera ci-dessous un bref résumé des mesures prises pour donner suite aux recommandations adressées à la FAO.

Activités de la FAO dans la région

La Conférence:

a demandé que des renseignements complémentaires du type donné dans le rapport sur les activités entreprises au titre du Programme ordinaire de la FAO soient inclus dans les rapports futurs.

Cette recommandation sera dûment prise en compte lors de la préparation de la documentation correspondante des prochaines conférences régionales.

a fait siens les neuf domaines prioritaires des activités de l'Organisation approuvés par la Conférence de la FAO en novembre 1989, et a souligné qu'une priorité spéciale doit être accordée dans la région aux activités intéressant la biotechnologie, le développement durable, la protection des cultures et le Plan d'action forestier tropical, ainsi que le développement des pêches.

Le document sur les activités de la FAO dans la région en 1990-91 fournira des renseignements concrets sur les activités menées en faveur de la région dans les domaines des biotechnologies, du développement durable, de la protection des cultures, du Programme d'action forestier tropical et du développement des pêches.

Par exemple, une consultation régionale d'experts sur le rôle des biotechnologies dans la production végétale et la protection des plantes a débouché sur la création d'un réseau régional et la formulation d'un projet régional.

Dans le cadre du développement durable, l'accent est mis sur l'aménagement du territoire, une gestion de la fertilité des sols respectueuse de l'environnement, une meilleure gestion de l'irrigation et conservation de l'eau, et la lutte contre la dégradation des terres.

Les activités d'aménagement du territoire, menées dans le cadre d'une aide à des programmes nationaux en Malaisie, au Myanmar et en Thaïlande, comprennent un inventaire des ressources en terres, l'établissement de zones agro-écologiques et l'évaluation de la capacité de charge démographique potentielle. Un soutien technique a été accordé à un projet de zonage agro-écologique financé par le PNUD en Chine et à un projet de coopération technique sur l'aménagement du territoire en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Des projets ont été formulés en vue de l'introduction d'un système d'information géographique au Bangladesh et de la réalisation d'un inventaire et d'une évaluation des ressources en terres au Laos.

En ce qui concerne le Programme d'action forestier tropical, une aide a été accordée à la Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Philippines, au Laos, au Népal et à Sri Lanka en vue de l'élaboration et de l'exécution de plans directeurs ou de plans d'action forestier nationaux. A la mi-1991, 17 pays de la région avaient entrepris l'une ou l'autre de ces activités.

Pour ce qui est du développement de l'aquaculture, on a réalisé une analyse de ses répercussions sur l'environnement, dans les pays en développement de la région. Le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (RAPA) a aussi suivi de près le développement rapide de la crevetticulture, en s'attachant tout particulièrement aux questions liées à la commercialisation et aux conséquences socio-économiques de la poursuite de cette expansion.

Un grand projet de développement de la pêche a aussi été lancé au Bangladesh. Le Bureau régional (RAPA) a accordé une aide au sous-secteur de l'aquaculture qui démarre au Bhoutan et encouragé la culture de poissons d'eau douce, de crevettes et d'algues au Viet Nam. On a commencé à étudier les besoins de développement sectoriel au Cambodge. La Thaïlande reçoit aussi une aide pour fabriquer des aliments pour animaux aquatiques dans des établissements piscicoles, à base d'ingrédients locaux.

a souligné que la FAO devrait donner la priorité dans ses programmes à l'analyse des politiques et à la planification, en privilégiant les études sectorielles et sous-sectorielles et les activités en rapport avec l'ajustement structurel.

Comme on l'a dit plus haut, le Programme ordinaire comme les programmes de terrain accordent un degré élevé de priorité à l'analyse des politiques et à la planification, et plus particulièrement aux examens sectoriels et sous-sectoriels et aux activités d'ajustement structurel.

A titre d'illustration, plusieurs activités du Programme ordinaire visent à recenser les domaines dans lesquels il serait souhaitable que le secteur privé joue un rôle accru ainsi que les réformes des politiques éventuellement nécessaires à cette fin. Par ailleurs, les liens entre le secteur agricole et l'ensemble de l'économie sont analysés de manière à ce que les politiques sectorielles soient compatibles avec le cadre macro-économique.

Pour les pays orientés vers l'économie de marché qui exécutent des programmes d'ajustement structurel, l'assistance technique porte surtout sur les méthodes d'évaluation de l'impact de ces programmes sur le secteur agricole et les populations rurales défavorisées, par exemple aux Philippines.

Dans les économies centralement planifiées, l'assistance technique est essentiellement destinée à assurer une transition sans heurt vers une économie mixte - par exemple au Viet Nam - en se fondant sur l'expérience d'autres pays à économie de marché de la région. L'assistance technique sert à promouvoir le dialogue entre les décideurs d'un pays donné et un groupe d'éminents experts internationaux sur les questions de politique que soulève cette transition.

A titre d'exemple, une aide en matière de planification est fournie à l'Indonésie en vue de l'examen et de l'analyse approfondis de l'agriculture vivrière et de plantation, de l'élevage et de la pêche. De la sorte, les politiques et stratégies sous-sectorielles pourront tenir compte de la dotation en ressources du pays, des avantages comparatifs au niveau régional, de la demande intérieure et internationale et de l'évolution de la situation macro-économique et du marché mondial. Cette assistance technique facilitera en outre l'examen à mi-parcours du programme Repelita V et la formulation de stratégies agricoles mettant l'accent sur la libéralisation du marché et l'accroissement du rôle du secteur privé durant Repelita VI.

Le programme régional de la FAO de formation en cours d'emploi, comprenant notamment des programmes et projets exécutés en Chine, en Indonésie, au Myanmar, au Népal, au Pakistan, aux Philippines, en Thaïlande et au Viet Nam, ont été axés sur l'analyse du secteur agricole, la planification des projets d'investissement, l'analyse des politiques alimentaires et agricoles et la décentralisation de la planification. En outre, de nouvelles activités de formation ont été entreprises dans le domaine de la formulation et de la planification des politiques agro-alimentaires, en réponse à des demandes précises émanant d'Etats Membres.

a instamment prié la FAO de continuer à intégrer des considérations écologiques dans ses programmes et dans ses activités de terrain, afin de mettre au point une stratégie de développement agricole durable.

L'intégration des considérations écologiques dans le Programme ordinaire et les activités de terrain de la FAO est activement poursuivie.

Ainsi, un document de stratégie sur le développement agricole et rural durable pour la région Asie-Pacifique a été établi et examiné à la Conférence FAO/Pays-Bas sur l'agriculture et le développement rural durables tenue en avril 1991. Des réunions des réseaux asiatiques sur les engrais biologiques et organiques et les sols fragiles ont donné lieu à la publication de rapports sur les expériences de l'Asie en matière de nutrition intégrée des végétaux et les problèmes d'environnement que pose la mise en valeur des terres et des eaux.

Un atelier régional sur l'amélioration de l'efficacité des réseaux d'irrigation pour une agriculture durable a fait apparaître la nécessité d'évaluer les résultats de l'agriculture irriguée, et un projet régional de coopération technique, auquel ont participé des agriculteurs, a permis de dispenser une formation aux méthodes améliorées de gestion de l'irrigation. Une réunion du réseau asiatique sur les dispositifs d'élévation de l'eau pour l'irrigation a abordé les aspects énergétiques et la question de l'exploitation des eaux souterraines.

Un soutien technique a été accordé à un projet régional financé par le PNUD à l'appui d'un réseau asiatique de conservation des sols (ASOCON). Parmi les autres activités, il faut citer des programmes régionaux de formation aux systèmes agricoles favorisant la conservation et à la conception des projets, et un atelier sur les

pratiques locales de conservation en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les recherches en cours sur les conséquences de la baisse de productivité des sols due à l'érosion bénéficient d'une aide en Indonésie et en Thaïlande et une réunion mondiale s'est tenue en Indonésie.

a souligné qu'il importe de rendre les sols plus productifs et a suggéré que la FAO accorde une priorité accrue à cet aspect de la question, notamment à la conservation des sols et à l'aménagement des bassins versants.

Des ressources accrues seront allouées en 1992-93 aux secteurs prioritaires que sont la conservation des sols et l'aménagement des bassins versants. En outre, on prévoit d'entreprendre des travaux sur un programme de conservation et de restauration des sols dans la région de l'Asie et du Pacifique.

a instamment demandé à la FAO de faire progresser encore et renforcer son programme de lutte intégrée contre les ravageurs.

L'exécution des projets de lutte intégrée contre les ravageurs donne d'excellents résultats en Asie. Ces projets mettent l'accent sur la formation des agriculteurs et sur leur participation à l'exécution des projets. Au niveau des politiques, ils visent à changer les structures anciennes qui, dans certains pays, encouragent encore un recours excessif à la lutte chimique contre les ravageurs par diverses formes de subventions aux produits phytosanitaires.

Les projets en cours comprennent le programme de lutte intégrée contre les ravageurs du riz en Asie du Sud et du Sud-Est, et le projet indonésien de lutte intégrée contre les ravageurs pour le riz et les cultures pratiquées en rotation.

Les projets ci-après de lutte intégrée contre les ravageurs sont en préparation:

- Projet relatif aux cultures légumières en Asie du sud-est (Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Viet Nam): projet financé par un fonds fiduciaire hollandais. D'une durée de 5 ans, il pourrait démarrer en janvier 1992. Un réseau régional coordonnera la mise au point et l'application des stratégies nationales de lutte intégrée sur le terrain.

- Projet pour les cultures irriguées au Bangladesh: projet du PNUD d'une durée de 5 ans destiné à tester et vulgariser les méthodes de lutte intégrée dans le pays.

- Projet pour le coton en Asie: un atelier a été organisé au Pakistan et une proposition concernant un programme régional d'application de la lutte intégrée à la culture du coton a été formulée.

- Projet relatif aux cultures légumières en Asie du Sud: un projet du PNUD intéressant 4 pays d'Asie du Sud est en préparation.

- Projet pour l'Inde: projet du PNUD en préparation.

a approuvé l'approche adoptée par la FAO pour promouvoir la CTPD en créant des réseaux régionaux, et a suggéré qu'il faudrait élargir encore et renforcer les activités de CTPD.

Actuellement, 16 réseaux techniques sont opérationnels dans la région. En outre, 7 commissions régionales et 3 organismes régionaux parrainés par la FAO encouragent activement la CTPD. De plus, 4 nouveaux réseaux (biotechnologies végétales en Asie, échange d'informations sur la santé animale dans la région Asie/Pacifique, petits ruminants en Asie et développement des coopératives agricoles) sont prévus. Les activités de CTPD destinées à améliorer la production du coton, des légumes et des cultures pluviales ont aussi été encouragées par la création de réseaux régionaux.

Programmes d'action visant à remédier à des carences nutritionnelles spécifiques dans la région Asie et Pacifique

La Conférence:

a recommandé que ses conclusions en ce qui concerne les problèmes nutritionnels soient prises en considération pour la préparation de la Conférence internationale envisagée sur la nutrition.

En ce qui concerne la surveillance de l'alimentation et de la nutrition, des études ont été réalisées pour déterminer la valeur de l'indice de la masse corporelle (indice de Quételet) comme moyen précis et peu coûteux d'évaluation de l'état nutritionnel des adultes. Cet indice a été appliqué à plusieurs séries de données et les résultats préliminaires sont très encourageants. Au Viet Nam, une proposition de projet visant à utiliser davantage les données relatives à la consommation à des fins de planification et de surveillance a été élaborée. En Indonésie, on a mis au point dans le cadre d'un projet de coopération technique une méthode de classement de données simples (taille et poids des enfants d'âge scolaire et quelques renseignements qualitatifs sur les habitudes alimentaires), en vue d'identifier les zones à risque et de planifier les interventions nutritionnelles nécessaires. Ces expériences nationales positives serviront à la préparation de la Conférence internationale sur la nutrition.

Progrès et perspectives de la biotechnologie appliquée à la production végétale et animale dans la région Asie et Pacifique

La Conférence:

a prié la FAO de préparer et diffuser une documentation sur les expériences réussies d'exploitation commerciale de la micropropagation *in vitro*.

Des initiatives réussies d'exploitation commerciale de la micropropagation *in vitro* réalisées en Thaïlande, en Indonésie, en Malaisie, en Inde, aux Philippines, en Chine et en Corée ont été documentées, et les résultats obtenus ont été exposés lors d'une réunion régionale sur les biotechnologies.

a suggéré que la FAO devrait aider les pays membres à renforcer leurs capacités nationales en matière de conservation du matériel génétique. En outre, pour promouvoir les échanges internationaux de souches génétiques cultivées in vitro, l'Organisation devrait mettre au point des directives phytosanitaires appropriées.

La conservation de la diversité d'importantes variétés indigènes de plantes est favorisée dans plusieurs pays par l'exécution de plus de 50 projets d'amélioration végétale. Le CIRP et la FAO ont renforcé leur collaboration concernant les activités de conservation du matériel génétique menées dans les pays. En association avec le PNUE et d'autres institutions internationales compétentes faisant partie ou non du système des Nations Unies, la FAO met au point un code de conduite complet sur l'utilisation des biotechnologies, y compris la culture in vitro, en vue de la conservation, de l'échange et de l'utilisation des ressources phytogénétiques.

Une version révisée des mesures recommandées pour la réglementation de l'importation et du transport de 45 plantes cultivées et autre matériel végétal a été publiée sous forme d'un document technique de la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique (APPPC). Ce document énonce également les mesures recommandées pour le transport des cultures de tissus végétaux qui peuvent facilement contenir des virus et organismes similaires ainsi que certains autres agents pathogènes. Le groupe de travail sur l'évaluation des risques dus aux ravageurs, du Comité phytosanitaire permanent de l'APPPC, se penchera sur la question en 1992-93 pour élaborer des directives phytosanitaires applicables aux cultures in vitro.

a suggéré que la CTPD et la coopération nord-sud sont le moyen d'exploiter judicieusement les ressources et de maximiser les bénéfices de la biotechnologie.

Une consultation régionale d'experts a été organisée dans le cadre du projet RAS/89/003 - programme asiatique sur la biotechnologie des végétaux - et chargée de faire une analyse critique de la situation et des perspectives de la biotechnologie végétale dans les pays d'Asie. Des possibilités de coopération et des activités prioritaires connexes ont été identifiées. Un projet régional intéressant 8 pays (Chine, Inde, Indonésie, Iran, Malaisie, Philippines, République de Corée et Thaïlande) a été soumis au PNUD pour examen. Ce projet, destiné à répondre à la demande, a permis de recenser les variétés et domaines d'intervention prioritaires suivants: i) mise au point de variétés résistantes aux maladies et aux ravageurs, en particulier de coton et d'oléagineux; ii) développement de techniques de multiplication in vitro pour le dattier et iii) établissement d'une base de données et échange d'informations sur la biotechnologie végétale dans la région.

a appuyé les initiatives prises par la FAO pour établir des réseaux régionaux sur la biotechnologie animale et sur la biotechnologie végétale. Elle a souligné que les réseaux devraient aider les gouvernements de la région à organiser et coordonner des recherches, à définir des priorités et des stratégies, à encourager des échanges de plants et de matériel génétique, et à améliorer les liens avec d'autres organisations régionales et internationales appropriées.

La consultation d'experts tenue en 1990 a préconisé la création d'un réseau régional sur la biotechnologie végétale. Les objectifs sont d'aider les gouvernements à planifier et coordonner les recherches, à définir des stratégies, à encourager l'échange de plants et de matériel génétique et à établir des liens avec les organisations régionales et internationales compétentes.

Le réseau asiatique sur les biotechnologies appliquées à la production et à la santé animales (ANBAPH) a été officiellement créé en septembre 1990, l'Institut des sciences animales de l'Académie chinoise des sciences agricoles de Beijing (Chine) faisant office d'unité régionale de coordination. Le réseau, auquel participent 8 pays, est financé par le PNUD et administré par la FAO; il contribue activement à la recherche, à la formation et à l'échange d'informations. Des techniques novatrices telles que les transferts d'embryons, la production d'anticorps monoclones et les manipulations génétiques, utiles pour le développement de l'élevage dans la région, seront progressivement introduites grâce à ce réseau.

a suggéré que la FAO aide à organiser en 1991 un séminaire à l'intention des pays de la région et a noté l'offre faite par la République islamique d'Iran d'accueillir ce séminaire.

La République islamique d'Iran est membre du réseau régional proposé sur la biotechnologie végétale et a participé aux réunions tenues en 1990. La première réunion du comité régional de coordination aura lieu en Iran. Les modalités font actuellement l'objet de discussions avec le Gouvernement iranien.

a suggéré que la FAO aide les pays membres à renforcer leurs capacités nationales en appliquant la biotechnologie à la conservation du matériel génétique.

Les activités de CTPD sont encouragées pour promouvoir l'échange d'informations, de matériel génétique et de connaissances, dans le cadre, en particulier, du projet régional RAS/89/040 - programme coopératif régional pour l'amélioration des légumineuses et des céréales vivrières en Asie - auquel participent 14 pays.

Un projet régional de biotechnologie végétale qui doit mener à la création d'un réseau régional a été élaboré et présenté au PNUD en janvier 1991 en vue de son financement. Ce projet intéresse la Chine, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran, la République populaire démocratique de Corée, la République de Corée, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande. On attend la réponse du PNUD.

DIX-SEPTIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

Venise (Italie), 3-7 avril 1990

On trouvera ci-après un bref résumé des mesures prises pour donner suite aux recommandations adressées à la FAO.

Débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Europe

La Conférence:

a estimé que la FAO pourrait, en étroite collaboration avec la CEE, contribuer activement à favoriser les réformes en cours dans les pays d'Europe de l'Est et recommandé que la question soit inscrite à l'ordre du jour de la quatre-vingt-dix-huitième session de Conseil de la FAO, en novembre 1990.

A sa quatre-vingt-dix-huitième session (novembre 1990), le Conseil de la FAO a examiné les réformes en cours en Europe de l'Est au point de l'ordre du jour intitulé "Changements de politique affectant l'agriculture européenne".

a souhaité qu'à la prochaine session du Conseil, la FAO présente, en coopération avec la CEE, une analyse à jour de la situation de l'agriculture dans l'ensemble de l'Europe.

Une analyse à jour de la situation de l'agriculture dans l'ensemble de l'Europe a été réalisée en coopération avec la CEE. Le document du Conseil CL 98/20 intitulé "Changements de politique affectant l'agriculture européenne" présente et analyse les faits nouveaux survenus dans le cadre des Négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round dans le domaine de l'agriculture, l'évolution récente de la situation de l'aide globale à l'agriculture dans les pays de l'OCDE, et la politique agricole en Europe de l'Est et en URSS. Le Conseil avait suggéré que la Commission européenne d'agriculture examine le document lors de sa vingt-septième session (Herrsching, Allemagne, 1er-5 juillet 1991).

a partagé, en principe, la conception du rôle attribué à la FAO en matière d'analyse des politiques, à savoir fortement favoriser le dialogue entre les pays européens, formuler des avis politiques sur demande et contribuer à renforcer les moyens d'analyse des pays qui entreprennent des réformes.

La FAO aide l'Albanie à analyser la situation de l'alimentation et de l'agriculture, les politiques et la planification dans le domaine de l'agriculture et la transition vers une économie de marché. Un projet de coopération technique exécuté en Bulgarie contribue à recenser les obstacles entravant le développement agricole, ainsi que les domaines prioritaires. Le Programme de coopération technique aide par ailleurs Malte et Chypre à préparer la réforme de leurs politiques agricoles compte tenu de leurs futures relations commerciales avec la CEE.

Des stagiaires provenant de Yougoslavie et de Hongrie ont reçu à Rome, une formation à l'utilisation du système CAPPA pour l'analyse du secteur agricole. Une aide a aussi été fournie aux chercheurs du Ministère hongrois de l'agriculture en ce qui concerne les applications du système CAPPA pour l'analyse des politiques et les projections relatives au secteur agricole.

a souligné qu'il faudrait utiliser au maximum les arrangements de coopération existant avec la CEE et les renforcer afin d'accroître le rôle de la FAO et de la CEE dans le processus de réforme en cours en Europe de l'Est.

La coopération avec la CEE a encore été renforcée. La CEE est représentée à l'Equipe spéciale de la FAO chargée de suivre l'évolution des politiques agricoles dans les pays d'Europe de l'Est et en URSS. L'Equipe spéciale a rassemblé les informations nécessaires et entrepris l'analyse des réformes de politique, ainsi que des options futures, en vue d'encourager le processus de réforme dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture. En outre, la Division mixte CEE/FAO de l'agriculture et du bois a établi un document sur la commercialisation des produits agricoles en Europe, en mettant en particulier l'accent sur les problèmes et les besoins des économies en transition.

Programme de la FAO dans la région

La Conférence:

a demandé que la FAO et la CEE continuent d'accorder un soutien prioritaire aux études ETTS, qui ont apporté une contribution précieuse aux politiques forestières.

La préparation de la Cinquième étude FAO/CEE sur les tendances et les perspectives du bois en Europe (ETTS V) s'est activement poursuivie. Ces travaux ont été examinés en octobre 1990 par le Comité du bois de la CEE, qui coparraine l'étude, et en avril 1991, par la réunion conjointe du Comité exécutif de la CEF et des responsables du Comité du bois. Une équipe de spécialistes des méthodologies et des bases de données pour les études prospectives à long terme s'est réunie en mai 1991. A sa vingt-cinquième session de juin 1991, la Commission européenne des forêts a examiné et approuvé le champ et le calendrier de l'étude. De nombreuses consultations ont aussi eu lieu, ainsi qu'un atelier sur l'évolution prévue de l'offre de bois rond, qui s'est tenu en Suède en mars 1990.

s'est félicitée de la création d'un groupe de travail ad hoc chargé d'examiner les programmes de travail respectifs de la Commission européenne d'agriculture de la FAO et du Comité des problèmes agricoles de la CEE en vue d'en renforcer la coopération et la complémentarité et de donner aux pays l'occasion d'exprimer leur avis sur l'orientation et les priorités des programmes, ainsi que de formuler des propositions pour l'ordre du jour de la Conférence régionale.

Les propositions du groupe de travail ad hoc sur la coopération CEE-FAO, qui a examiné les programmes respectifs de la Commission européenne d'agriculture de la FAO et du Comité des problèmes

agricoles de la CEE ont été prises en considération lors de la préparation du Programme de travail pour 1992-93. Le programme de travail 1991-95 que le Comité des problèmes agricoles de la CEE a approuvé à sa quarante-deuxième session (Genève, 4-7 mars 1991), mentionne également les propositions du groupe ad hoc. En outre, le Comité a proposé la création d'un groupe de travail conjoint FAO/CEE sur les relations entre l'agriculture et l'environnement. La proposition a été communiquée à la Commission européenne de la FAO pour observations et approbation.

a demandé que les recommandations de la dix-septième Conférence concernant le futur programme de travail de la FAO dans la région soient communiquées au Conseil de la FAO, qui les transmettra au Directeur général pour qu'il envisage de les inclure dans ses propositions relatives au Programme de travail et budget 1992-93.

Les recommandations de la dix-septième Conférence régionale concernant le futur programme de travail de la FAO dans la région ont été communiquées au Conseil de la FAO et il en a été tenu compte dans le Sommaire et dans le texte intégral du Programme de travail et budget pour 1992-93.

Incidences socio-économiques des politiques d'environnement dans le contexte de l'agriculture européenne

La Conférence:

a recommandé que la FAO entreprenne ou favorise, selon le cas, des recherches plus systématiques sur les aspects socio-économiques des diverses réglementations et mesures écologiques appliquées à l'agriculture européenne, notamment leur impact variable sur les différents groupes sociaux et leurs incidences globales sur la compétitivité régionale et interrégionale. Ces aspects devraient également être pris davantage en considération par ESCORENA.

ESCORENA accorde une attention plus grande aux aspects socio-économiques des réglementations et mesures écologiques appliquées à l'agriculture européenne. Ces aspects ont par exemple été abordés lors de la consultation sur le réseau coopératif européen pour l'utilisation des déchets animaux. Pour mener à bien les activités relevant de sa compétence, la consultation est convenue de constituer un groupe de travail sur l'utilisation efficace et écologique du fumier et des boues dans l'agriculture.

Le réseau coopératif de recherches sur les éléments traces en Europe a lui aussi envisagé la constitution d'un nouveau groupe de travail sur les éléments traces et l'environnement.

a encouragé la FAO à rassembler des données et à favoriser les échanges d'expériences sur l'élaboration de réglementations appropriées concernant les pratiques agricoles destinées à protéger l'environnement.

Le Programme de travail et budget proposé pour 1992-93 prévoit la création, au Bureau régional pour l'Europe, d'un nouveau poste; le fonctionnaire qui y sera affecté sera chargé de l'environnement et

du développement durable de l'agriculture et s'occupera notamment de rassembler des informations et de promouvoir l'échange de données d'expérience.

Un régime alimentaire équilibré - Clé d'un bon état nutritionnel

La Conférence:

a noté avec satisfaction qu'une question consacrée à l'alimentation et à la nutrition était inscrite à l'ordre du jour de toutes les conférences régionales de la FAO en 1990, ce qui représentait une contribution initiale aux travaux préparatoires de la Conférence internationale sur la nutrition qui se tiendra à Rome en 1992 sous le patronage conjoint de la FAO et de l'OMS.

La première Conférence régionale sur la planification de l'alimentation et de la nutrition, organisée conjointement par la FAO et l'OMS, s'est tenue en septembre 1991 à Budapest. La prise en considération de l'alimentation et de la nutrition dans la recherche agricole, afin de limiter la teneur des aliments - et par conséquent du régime alimentaire - en acides gras ou en cholestérol a été jugée particulièrement intéressante. La Division des politiques alimentaires et de la nutrition continue d'appuyer les activités de l'OMS par l'intermédiaire de centres coopératifs (Rome, Athènes) en vue de promouvoir l'adoption de régimes alimentaires sains. Ces questions présentent un intérêt particulier pour les pays où les maladies non transmissibles sont essentiellement attribuables à des habitudes alimentaires et des modes de vie nouveaux.

VINGT ET UNIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES

Santiago (Chili), 9-13 juillet 1990

On trouvera ci dessous un bref résumé des mesures prises pour donner suite aux recommandations adressées à la FAO.

Situation et perspectives de l'alimentation et de l'agriculture dans la région

La Conférence:

a demandé à la FAO de contribuer, en apportant sa collaboration technique dans les domaines qui sont de sa compétence, à la recherche de ressources financières auprès de la communauté internationale et de solutions à la situation critique dont souffrent les pays de la région en matière de financement.

Ce type d'assistance continuera d'être fourni par les moyens habituels dont dispose la FAO: promotion des investissements auprès des institutions multilatérales de financement, contacts avec les donateurs, etc.

a demandé à la FAO de développer ses programmes de lutte contre la malnutrition et la sous-alimentation.

Pour évaluer l'ampleur de la malnutrition et les facteurs qui en sont à l'origine, des efforts supplémentaires sont faits au niveau de l'analyse des données anthropométriques déjà recueillies. A cet égard, l'accent est mis sur les adultes classés par sexe et selon d'autres paramètres socio-économiques et géographiques, de manière à fournir aux décideurs des éléments susceptibles de les aider à concevoir des projets et plans axés sur les activités de terrain.

a demandé l'appui de la FAO et, par l'intermédiaire de celle-ci, la collaboration active des institutions du système des Nations Unies en faveur des organismes nationaux chargés de formuler et d'exécuter des programmes de développement rural.

La FAO participe activement à la préparation de la Sixième consultation intergouvernementale sur le suivi de la CMRADR, qui devrait avoir lieu à Cochabamba (Bolivie), du 7 au 10 octobre 1991.

En ce qui concerne les femmes et le développement, deux ateliers ont été organisés au Honduras à l'intention des fonctionnaires des ministères de la planification et de l'agriculture. Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a tenu deux ateliers sous-régionaux en 1991, l'un destiné aux pays anglophones de la région des Caraïbes et l'autre aux pays hispanophones d'Amérique centrale, en vue d'identifier les besoins et les mécanismes d'assistance technique nécessaires à la mise en oeuvre, aux niveaux national et sous-régional, du Programme d'action pour l'intégration des femmes dans le développement.

Les gouvernements du Chili, de El Salvador, du Honduras et du Nicaragua ont aussi reçu une aide pour renforcer les projets et programmes visant l'intégration des femmes dans le développement agricole et rural.

a demandé à la FAO d'apporter sa collaboration technique aux pays qui ont décidé de renforcer leurs programmes de réforme agraire.

A la demande du gouvernement, la FAO réalise actuellement au Brésil une enquête sur les résultats de la réforme agraire.

a recommandé à la FAO d'intensifier son action en faveur des pays qui s'efforcent de promouvoir une décentralisation fondée sur la régionalisation et sur le développement et le renforcement des pouvoirs locaux.

En collaboration étroite avec la Division de l'analyse des politiques, le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la Division mixte CEPALC/FAO de l'agriculture ont tenu en 1990-91 trois séminaires régionaux sur la planification agricole, le développement rural et les politiques macro-économiques. La décentralisation a été au premier plan des discussions. Cette question fera aussi l'objet d'un point important de l'ordre du jour de la table ronde organisée par le Bureau régional à l'intention des pays d'Amérique centrale et du Panama, sur le thème du rôle de l'Etat dans les nouvelles stratégies en matière de commerce et d'exportation.

La question de la décentralisation et du renforcement des pouvoirs locaux sera aussi examinée lors de la table ronde pour l'Amérique centrale sur le Programme d'action pour l'intégration des femmes dans le développement. Les mêmes sujets seront abordés à l'occasion de deux séminaires sur les programmes de crédit à l'intention des petits agriculteurs. Le réseau de coopération technique sur les systèmes de surveillance alimentaire et nutritionnelle de la FAO a tenu un atelier international sur la surveillance alimentaire et nutritionnelle au niveau local et la participation communautaire. Depuis cette réunion, le réseau s'occupe activement de promouvoir le développement des systèmes de surveillance alimentaire et nutritionnelle au niveau communautaire.

Le renforcement des pouvoirs locaux en milieu rural a été examiné lors de la table ronde internationale sur la participation paysanne. Pour s'assurer la participation des paysans, trois éléments sont importants: l'organisation, la formation et la décentralisation des structures de pouvoir. Des questions connexes seront examinées lors de la table ronde sur les nouvelles structures institutionnelles pour le développement agricole et rural en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui se tiendra au Brésil en octobre 1991. Les systèmes locaux décentralisés, les organisations non gouvernementales et les organismes privés seront analysés dans la perspective du rôle nouveau qu'ils sont appelés à jouer par rapport aux structures centralisées du secteur public. En Amérique centrale, une réunion technique examinera les méthodes participatives dans l'organisation des communautés rurales.

Ces activités donneront lieu à la publication de plus de 30 études de cas, documents et comptes rendus. En outre, le Bureau régional élabore, en collaboration avec l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES), un document sur les pouvoirs locaux et les communes rurales en Amérique latine. De même, le Bureau régional et le Centre latino-américain d'administration pour le développement ont publié conjointement un document sur les pouvoirs locaux et la sécurité alimentaire. Le Bureau régional prépare en outre un livre sur les aspects politiques de la sécurité alimentaire, qui préconise des structures participatives et décentralisées en vue de la formulation des politiques alimentaires et de l'amélioration de leur application au niveau local.

a demandé que soient renforcés les dispositifs actuels de coordination avec les organismes de coopération technique et de financement du développement agricole et rural opérant dans la région, en particulier avec la Banque mondiale, la BID et le FMI.

Une mission FAO/Banque mondiale a aidé le Gouvernement chilien à identifier un programme de développement de l'irrigation susceptible de bénéficier d'un financement de la Banque mondiale. Au cours d'une mission d'assistance technique sur la réglementation des eaux et de l'irrigation, les techniciens et les responsables gouvernementaux ont examiné les aspects juridiques des programmes d'irrigation et leur compatibilité avec les conditions posées par les organismes de financement.

Des échanges de lettres et des visites de hauts fonctionnaires à Rome et à Washington ont consolidé les liens existant entre la FAO et la BID. La FAO entretient des relations étroites avec les représentants de la BID dans les pays de la région ainsi qu'avec les responsables d'autres institutions de développement. Elle s'efforce de resserrer ses liens avec la Banque de développement des Caraïbes. Parmi les domaines de collaboration possible, il faut citer le développement des pêches et l'appui aux politiques d'ajustement, compte tenu notamment de la nouvelle situation commerciale.

Le Japon a ouvert un fonds auprès de la BID pour donner suite aux activités lancées par la FAO dans le cadre du projet de prévention de la dégradation des sols dans les activités de développement agricole utilisant l'irrigation et le drainage en Amérique latine, qui est également financé par le Japon. Ce fonds devrait être utilisé au profit de cinq pays (Argentine, Brésil, Chili, Paraguay et Pérou).

a recommandé de poursuivre les expériences semblables à celles des projets régionaux PROCAPLAN et AQUILA, et la réalisation à l'échelon national de projets tripartites associant des gouvernements, la FAO en tant qu'agence d'exécution et le PNUD ou d'autres organismes donateurs.

Les deux projets régionaux AQUILA et PROCAPLAN se poursuivent grâce à un financement du gouvernement italien. La deuxième phase du projet AQUILA commencera au cours du deuxième semestre de 1991. Une aide a été fournie dans le cadre du Programme de coopération technique pour assurer la soudure et permettre la poursuite des

activités. Une large place continuera d'être faite à la formation, à la recherche et au développement des systèmes d'information pour la planification de l'aquaculture.

La première phase de PROCAPLAN (Programme de formation à la planification, aux politiques et aux projets de développement agricole et rural) s'est achevée le 31 décembre 1990. La deuxième phase sera consacrée au renforcement des capacités techniques, financières et administratives des organismes nationaux de formation.

Parmi les autres entreprises régionales qui ont été lancées ou poursuivies, il faut citer le projet sur la prévention de la dégradation des sols par l'irrigation et le drainage, qui est financé par le Japon et sera terminé en décembre 1991. Les activités se poursuivront pendant 4 ans au titre d'un nouveau projet de soutien à l'agriculture durable et à la capacité de production des terres par l'introduction de mesures de lutte contre l'érosion dans l'ouest de l'Amérique latine.

Le Danemark finance une formation aux techniques de pêche, à la planification de la pêche et à l'évaluation des ressources halieutiques, tandis que les Pays-Bas appuient un projet de développement de la foresterie participative dans les Andes. Un projet de renforcement d'OLDEPESCA et de certaines activités menées dans des pays d'Amérique centrale a été prolongé de deux ans grâce à une aide de la Norvège. D'autres projets portent sur l'aménagement et la réglementation des pêches, la lutte contre la sous-alimentation et l'intégration des femmes dans la pêche artisanale. Le Royaume-Uni a fourni un financement pour la préparation du Programme d'action pour les forêts tropicales dans plusieurs pays anglophones des Caraïbes. INFOPESCA a été renforcé dans le cadre d'un projet financé par des sources multilatérales. Le projet FAO/PNUE sur les terres vierges, les aires protégées et la gestion de la faune et de la flore sauvages dans la région Amérique latine et Caraïbes, exécuté sous l'égide du Bureau régional, a été prolongé. Les séminaires, ateliers et stages de formation régionaux, de même que les publications - y compris le bulletin - continueront d'être assurés. Le projet sur l'information, l'éducation et la communication au service des activités concernant les questions de population dans le secteur rural, qui est financé par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et basé au Bureau régional, s'achèvera en 1991. Un nouveau projet interinstitutions sur la population, qui devrait également être financé par le FNUAP, est en préparation.

<u>Rapport sur les activités de la FAO dans la région</u>

La Conférence:

a demandé à la FAO de continuer à apporter son concours aux négociations commerciales multilatérales et particulièrement aux Négociations d'Uruguay et au GATT.

La FAO continuera d'apporter une aide - sous forme d'informations et d'assistance technique - aux pays en développement intéressés qui participent à l'Uruguay Round, pour leur permettre notamment de

préparer leurs propres propositions et pour faciliter les consultations auxquelles ces propositions donneront lieu en ce qui concerne aussi bien l'agriculture que les produits tropicaux. Une aide a été fournie en particulier au groupe des pays en développement importateurs nets de denrées alimentaires et aux membres du marché commun d'Amérique centrale.

a pris acte de l'aide fournie par la FAO dans le cadre du Programme d'action forester tropical (PAFT) et a souligné la contribution que le PAFT peut apporter à la conservation des ressources naturelles.

A ce jour, 11 pays ont mené à bien l'élaboration de programmes d'action pour les forêts tropicales qui font tous une large place à la conservation des ressources naturelles. La mise en oeuvre des activités correspondantes est en cours dans plusieurs pays. Un responsable de l'environnement a été chargé, au sein de l'Unité de coordination du PAFT, d'intégrer les questions environnementales dans le Programme d'action et, en particulier, d'établir des lignes directrices en vue de l'évaluation de l'impact sur l'environnement et de l'examen des documents relatifs au Programme d'action dans les différents pays. Il est en outre chargé d'assurer la liaison avec les organisations et institutions internationales s'occupant de conservation des ressources naturelles.

a signalé la nécessité d'assurer la plus large diffusion possible au Plan d'action approuvé par la vingtième Conférence régionale, en particulier auprès des donateurs potentiels et des organismes de financement du développement.

Le Plan d'action a été largement diffusé auprès de multiples institutions internationales actives dans la région et notamment auprès de leurs bureaux régionaux.

a reconnu la valeur et l'efficacité des réseaux de coopération technique et a signalé qu'il convient de renforcer leurs activités au moyen de ressources extrabudgétaires.

On estime qu'en moyenne les pays participants couvrent actuellement 50 à 60 pour cent des dépenses de fonctionnement de chaque réseau. Cette proportion témoigne de l'intérêt croissant que ces pays portent au système régional de réseaux de coopération technique parrainé par la FAO. Néanmoins, on continuera de s'efforcer d'obtenir des ressources extrabudgétaires d'organismes bilatéraux de pays développés et d'organismes multilatéraux faisant partie ou non du système des Nations Unies.

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) apporte son concours et participe à des activités du réseau de coopération technique sur la production des cultures vivrières et du réseau de coopération technique entre laboratoires de recherche et de diagnostic. Un soutien a été accordé au réseau sur les techniques de stockage des céréales dans le cadre d'un projet financé par le Gouvernement japonais. Le PNUE devrait continuer d'aider le réseau sur les parcs nationaux, les autres aires protégées, et la faune et la flore sauvages.

Une évaluation du système régional des réseaux de coopération technique sera réalisée en 1991-92. Les données et informations recueillies permettront d'accroître l'efficacité de la coopération horizontale et d'instituer un mécanisme permanent de surveillance du système.

a demandé à la FAO de faire plus largement connaître les travaux du Codex Alimentarius et d'apporter son soutien au renforcement des systèmes régionaux d'information.

La réunion des coordonnateurs du Codex Alimentarius pour l'Amérique latine s'est tenue au siège du Bureau régional. La réunion avait notamment pour objet le renforcement ou la création de comités nationaux du Codex en vue de faciliter la diffusion des codes de pratique du Codex et les travaux du Comité de coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Une réunion similaire est organisée à l'intention des pays anglophones des Caraïbes. En outre, le Bureau régional établit un manuel de procédures à l'intention des coordonnateurs du Codex ainsi que du matériel écrit et audiovisuel destiné à améliorer la diffusion des codes et normes Codex.

Le Bureau régional organise conjointement avec la Division des politiques alimentaires et de la nutrition une série d'ateliers sous-régionaux sur la vente d'aliments sur la voie publique qui devraient couvrir toute la région. Ces ateliers portent sur la formation des vendeurs ambulants, l'utilisation d'auxiliaires didactiques écrits et audiovisuels et la diffusion des codes de pratique et normes du Codex, y compris le projet de Code des pratiques d'hygiène relatif aux aliments vendus sur la voie publique.

a demandé que l'on cherche les moyens d'accélérer la mise en oeuvre de la Stratégie et des programmes d'action issus de la Conférence mondiale des pêches.

La FAO a continué d'aider les pays de la région en créant des unités techniques consultatives multidisciplinaires. Une nouvelle aide est apportée au Secrétariat d'Etat aux pêches du Mexique dans le prolongement du projet de planification macro-économique de la pêche qui est maintenant terminé.

Comme suite aux recommandations de la première session du groupe de travail sur l'économie et la planification de la pêche de la Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO), deux ateliers ont eu lieu en septembre 1990 en même temps que la quatrième session du Comité du développement et de l'aménagement des pêches dans les Petites Antilles et la septième session de la COPACO: le premier sur les aspects socio-économiques de la pêche artisanale dans les Caraïbes et le second sur l'aménagement des pêches dans la région de la COPACO. Le Comité et la Commission ont tous deux pleinement approuvé le projet - conseils et formation en matière d'économie et de planification de la pêche - qui avait été proposé lors de la première session du groupe de travail sur l'économie et la planification de la pêche de la COPACO.

Une aide a continué d'être accordée au projet OLDEPESCA/FAO/NORAD sur l'assistance et la formation à la planification et à l'aménagement des pêches en Amérique centrale (GCP/RLA/087/ODP). Un appui technique a été fourni pour la préparation de stages de formation et l'organisation de la deuxième session du groupe de travail FAO/OLDEPESCA sur l'économie et la planification de la pêche en Amérique centrale. La première phase est terminée (six stages de formation nationaux) et un séminaire sous-régional s'est tenu en septembre 1990 pour examiner le diagnostic régional auquel sont parvenus les stagiaires. La deuxième phase des stages de formation (deux stages sous-régionaux) est en cours.

Des conseils techniques sur les politiques et la planification dans le domaine de la pêche et sur le renforcement des institutions ont été fournis à la demande de plusieurs pays de la région. Des missions multidisciplinaires de la FAO se sont rendues au Chili, au Mexique, au Costa Rica et au Brésil.

Les politiques générales ont récemment été recentrées en faveur de l'aquaculture, en ce qui concerne en particulier l'intégration de cette dernière dans l'ensemble des activités agricoles, ce qui concorde pleinement avec la stratégie formulée par la Conférence mondiale sur les pêches et vise à la renforcer.

a demandé à la FAO d'être davantage présente au sein du Comité de développement et de coopération des Caraïbes.

L'établissement de liens plus étroits avec le CDCC dépendra des activités prévues dans les pays anglophones des Caraïbes par le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la Division mixte CEPALC/FAO de l'agriculture. Les fonctionnaires régionaux en mission à la Trinité se rendent régulièrement au bureau de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) de Port of Spain. Ces visites n'ont jusqu'à présent débouché sur aucune collaboration importante avec le CDCC.

a signalé qu'il conviendrait que la FAO développe le travail d'identification, de préparation et de diffusion d'idées de projets régionaux et sous-régionaux, renforce les activités menées par le Centre d'investissement et intensifie sa coopération dans le domaine des politiques commerciales et des politiques macro-économiques, soulignant à cet égard l'importance des activités du projet régional PROCAPLAN.

Une action est menée sur plusieurs fronts. Par exemple, la table ronde parrainée par la FAO sur le transfert de technologie, les projets de développement et la coopération technique, qui s'est tenue à San José (Costa Rica) en décembre 1990 a estimé que le système régional de réseaux de coopération technique pourrait jouer un rôle important d'intermédiaire pour l'identification, l'exécution et l'évaluation des projets de développement.

Les représentants de la FAO accrédités auprès des pays membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) sont encouragés à aborder les grandes questions présentant un intérêt commun pour la FAO et le CARICOM et à poursuivre l'identification de projets portant sur divers aspects de l'agriculture, des pêches et des forêts. C'est là le résultat d'idées avancées lors d'une réunion tenue en septembre

1990 à Castries (Sainte-Lucie), à laquelle ont participé les responsables de l'agriculture des pays membres du CARICOM et des fonctionnaires du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes et du Siège de la FAO. Cette réunion avait notamment examiné les similitudes et les différences entre le Plan d'action régional approuvé lors de la vingtième session de la Conférence régionale et le programme de développement agricole des Caraïbes (CCPAD).

De même, la participation de la FAO est recherchée dans le cadre de projets du plan spécial de coopération économique pour l'Amérique centrale (PEC) et du plan d'action économique pour l'Amérique centrale (PAECA). Les domaines d'action retenus sont notamment le développement durable, les avis en matière de politique générale, le développement des pêches, la protection de l'environnement, le commerce international et intrarégional, le développement rural, la lutte contre la pauvreté rurale et les zones économiques exclusives. La liaison sera maintenue avec les activités connexes du Centre d'investissement.

Plus généralement, les activités du Programme ordinaire et des programmes de terrain de la FAO seront fonction des priorités et recommandations de politique générale énoncées dans l'étude sur les possibilités de développement agricole et rural en Amérique latine et dans les Caraïbes et dans le plan d'action approuvé lors de la vingtième session de la Conférence régionale en 1988. Des options et stratégies de politique générale nouvelles ou révisées seront formulées en vue de surmonter la stagnation qui a caractérisé l'économie de la région durant les années quatre-vingt. Les nouveaux domaines prioritaires sont les suivants: les relations entre l'agriculture et les politiques macro-économiques dans le contexte des économies ouvertes, le nouveau rôle de l'Etat, et plus particulièrement celui de ses services agricoles; les liens intersectoriels et leurs incidences sur le commerce extérieur; l'aide aux programmes d'intégration et leur renforcement ainsi que la suite donnée aux négociations d'Uruguay. A cet égard, la FAO continuera d'entretenir des relations étroites avec les systèmes régionaux et sous-régionaux d'intégration et de coopération économiques tels que CARICOM, le marché commun d'Amérique centrale, le Pacte andin, MERCOSUR, etc.

Ecosystèmes fragiles de l'Amérique latine et des Caraïbes et développement rural durable

La Conférence:

a demandé à la FAO de renforcer sa collaboration technique en ce qui concerne l'estimation du patrimoine national représenté par les ressources naturelles et l'évaluation de l'impact environnemental des politiques, programmes et projets de développement agricole.

La Conférence FAO/Pays-Bas sur l'agriculture et l'environnement ('s-Hertogenbosch, 15-19 avril 1991), a insisté tout particulièrement sur les critères et les moyens du développement agricole durable et sur l'importance à cet égard de la comptabilité des ressources naturelles.

La FAO développera la coopération technique et la formation en cours d'emploi dans ces domaines et dans celui de l'évaluation de l'impact sur l'environnement des projets et programmes de développement. En outre, deux documents sont en préparation: l'un sur les effets des politiques macro-économiques sur l'environnement et l'autre sur les instruments économiques propres à concourir à la régulation de l'environnement.

a demandé à la FAO d'intervenir dès que possible auprès des pays donateurs afin qu'ils intensifient et amplifient le flux des ressources financières et techniques destinées aux activités nationales du Programme d'action forestier tropical.

Depuis juillet 1990, quatre réunions des donateurs ont été organisées au Belize, en République dominicaine, en Equateur et au Panama en vue d'assurer le financement des programmes d'action nationaux pour les forêts tropicales. Dans l'ensemble, la réaction des donateurs a été très positive et des engagements importants ont été pris à l'appui des PAFT. Plusieurs autres réunions similaires sont en préparation. Une nouvelle série de réunions des donateurs est envisagée en Colombie et au Honduras. Des représentants des pays d'Amérique latine ont assisté aux réunions des conseillers forestiers du PAFT pour examiner les activités nationales avec les représentants de la communauté des donateurs. Dans le cadre de 32 programmes d'action - plus ou moins avancés - un effort est fait pour amplifier le flux des ressources financières et techniques destinées aux activités nationales de développement forestier.

a demandé à la FAO de développer les activités de coopération intrarégionale intéressant le développement agricole durable et a fait ressortir l'appui que l'Organisation apporte dans ce domaine, en particulier aux signataires du Traité amazonien de coopération.

La FAO collabore avec d'autres organismes pour encourager les activités régionales propre à contribuer à la préparation de la Conférence sur l'environnement et le développement qui se tiendra au Brésil au milieu de 1992. La FAO a soutenu en particulier la réunion préparatoire régionale qui a eu lieu au Mexique. En novembre 1991, la FAO apportera son concours à la conférence régionale préparatoire à la CNUED sur l'agriculture, les pêches et les forêts.

L'un des objectifs majeurs d'un projet de coopération technique destiné à aider le secrétariat du Traité amazonien de coopération est de contribuer à la préparation d'activités sous-régionales. Des réunions ont été organisées pour faire le point des progrès accomplis et planifier les activités futures. En outre, les signataires du Traité amazonien de coopération participeront à la première réunion du sous-réseau sur les zones protégées de l'Amazonie et leurs représentants assistent régulièrement aux réunions sous-régionales organisées par la FAO sur l'aménagement des bassins versants, les aires protégées, la faune et la flore sauvages, les parcs nationaux, l'agroforesterie, l'agroécologie et les rapports entre ces questions et le développement durable.

Un séminaire sur le développement rural durable et les écosystèmes fragiles d'Amérique centrale sera organisé fin 1991 conjointement par la Commission centraméricaine sur l'environnement et le développement, l'Université pour la paix des Nations Unies et la FAO. Il servira de réunion préparatoire fournissant aux pays d'Amérique centrale l'occasion de définir une position cohérente et une stratégie commune en vue de la CNUED.

La malnutrition dans la région Amérique latine et Caraïbes: causes et prévention

La Conférence:

a demandé à la FAO d'apporter une aide technique à l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle de la région; a souligné la pertinence du Réseau de coopération technique sur les systèmes de surveillance alimentaire et nutritionnelle et a demandé à la FAO de pourvoir à son renforcement intégral.

Deux projets régionaux de coopération technique ont été élaborés - Santiago (Chili) pour les pays d'Amérique du Sud et San José (Costa Rica) pour les pays d'Amérique centrale - pour former des fonctionnaires des ministères de l'agriculture et des instituts de statistique à l'analyse des statistiques sur la consommation alimentaire et l'état nutritionnel susceptibles d'être utilisées dans les plans et projets de surveillance nutritionnelle ou de développement. On privilégie les statistiques individuelles et familiales existantes et une approche multisectorielle. Parallèlement, on apprend aux participants à identifier les familles et individus à risque et à analyser leurs habitudes de consommation selon différents paramètres de classement.

a recommandé à la FAO d'étendre à d'autres pays le soutien technique qu'elle apporte actuellement à l'exécution de programmes spécialement conçus pour aider, sur le plan nutritionnel, les groupes urbains défavorisés.

En 1990-91, un atelier sur les approvisionnements alimentaires et la nutrition des groupes à faible revenu a été organisé en collaboration avec la municipalité de São Paolo (Brésil) et un atelier sur la promotion des cultures andines sous-exploitées se tiendra à Lima (Pérou).

Un programme participatif de nutrition est exécuté en collaboration avec l'institut mexicain de la nutrition et un programme de formation est en cours au Honduras. La nécessité d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages, l'éducation en matière de nutrition ainsi que la surveillance et la prévention des carences en vitamine A a été prise en considération dans le Programme de travail pour 1992-93.

En 1991, la FAO a contribué activement à la lutte contre l'épidémie de choléra qui a frappé certains pays de la région. Dans le cadre d'un projet du Programme de coopération technique destiné à éliminer ou réduire la contamination des aliments dans les zones

insalubres, l'Organisation aide cinq pays d'Amérique du Sud, et elle a élaboré des projets sous-régionaux pour l'Amérique centrale et le Panama et pour les pays des Caraïbes.

a recommandé que soit activée la mise en place d'un réseau de formation en matière de contrôle des aliments dans la région.

La Division des politiques alimentaires et de la nutrition recherche activement des sources de financement qui permettraient la création de ce réseau régional. En principe, des institutions des Nations Unies et des organisations de financement bilatéral seraient intéressées. Une fois assuré le financement, le Bureau régional participera au lancement du réseau ainsi qu'à la programmation et à la mise en oeuvre de ses activités. Les travaux mettront à profit l'expérience acquise par le Bureau régional dans le cadre du contrôle de la vente d'aliments sur la voie publique.

s'est déclarée unanimement en faveur des préparatifs accomplis en vue de la Conférence internationale sur la nutrition et a recommandé au Bureau régional d'établir un programme visant à obtenir des pays de la région qu'ils contribuent efficacement à l'organisation et au déroulement de ces activités préparatoires.

En collaboration avec la Division des politiques alimentaires et de la nutrition, le Bureau régional a entrepris un programme d'activités préparatoires consistant notamment: a) à contribuer à l'établissement de documents officiels, de notes d'information et d'activités préparatoires nationales en vue de la Conférence internationale sur la nutrition; b) à appuyer les institutions et les activités encourageant la communauté scientifique de la région à faire connaître ses vues; c) à consolider les liens avec les institutions des Nations Unies et les autres organisations multilatérales, bilatérales et non gouvernementales s'occupant de nutrition; d) à mettre ses propres administrateurs à contribution pour établir des documents, assurer le suivi des activités nationales et faire connaître les objectifs de la Division des politiques alimentaires et de la nutrition et e) à mettre sur pied des initiatives spéciales pour examiner les positions et stratégies régionales.

La collaboration avec les gouvernements a été assurée par l'intermédiaire des représentants de la FAO et des coordonnateurs nationaux du réseau de coopération technique sur les systèmes de surveillance alimentaire et nutritionnelle parrainé par la FAO, qui coopèrent avec les points focaux de la Conférence internationale sur la nutrition désignés par chaque gouvernement. La communauté scientifique établira la documentation qu'elle présentera au séminaire régional sur les tendances et les stratégies en matière d'alimentation et de nutrition qui se tiendra à San Juan (Porto Rico) en septembre 1991. Le séminaire sera également parrainé par l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et la Société latino-américaine pour la nutrition (SLAN), qui comptent parmi les nombreuses organisations contribuant activement à la préparation de la Conférence internationale sur la nutrition.

Ces activités préparatoires déboucheront en février 1992 sur un séminaire régional au cours duquel seront présentés les résultats obtenus. Le séminaire devrait donner lieu à un document final récapitulant les diverses positions d'intérêt régional.

Représentation de la région au sein du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)

La Conférence:

a demandé à la FAO d'accroître son soutien au Comité d'action sur la coopération et la concertation latino-américaines en matière de ressources phytogénétiques (CARFIT) et de parrainer, conjointement avec le SELA, son renforcement.

La FAO a pris en charge la participation de plusieurs représentants à une réunion en rapport avec le CARFIT. Le Secrétariat du CARFIT se tient en outre régulièrement en contact avec le Secrétariat de la Commission sur les ressources phytogénétiques (CPGR).

Date, lieu et ordre du jour provisoire de la vingt-deuxième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes

La Conférence:

a suggéré que l'on étudie la possibilité d'organiser la prochaine Conférence régional en deux temps, soit une première phase de caractère technique suivie d'une seconde phase au niveau ministériel, pour une durée totale ne dépassant pas cinq jours ouvrables consécutifs; a suggéré, comme points possibles de l'ordre du jour de la prochaine Conférence régionale, les questions ci-après:

a) **analyse des effets, pour la région, de l'unification du marché européen en 1992 et des incidences qu'auront l'ouverture politique et commerciale de l'Europe de l'Est et les résultats des négociations d'Uruguay;**

b) **analyse du degré d'utilisation des biotechnologies dans la région et de leurs possibilités d'application;**

c) **poursuite de l'analyse de la question de l'environnement dans la région.**

Il sera dûment tenu compte de ces suggestions lors de la préparation de la vingt-deuxième Conférence régionale.

VINGTIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Tunis (Tunisie), 12-16 mars 1990

On trouvera ci-après un bref résumé des mesures qui ont été prises pour donner suite aux recommandations adressées à la FAO.

Exposés nationaux et débat général

La Conférence:

reconnaissant le rôle central que joue le Bureau régional pour le Proche-Orient pour accélérer le processus de développement agricole dans la région, a accueilli avec satisfaction la Résolution 14/89 de la Conférence de la FAO tendant à réinstaller le Bureau au Caire. Elle a fait valoir qu'en opérant de l'intérieur de la région, le Bureau sera encore plus efficace, et mieux à même en particulier d'encourager les efforts de coopération économique régionale pour le développement agricole de la région; elle a demandé au bureau régional pour le Proche-Orient de coordonner et de renforcer ses efforts et de convoquer une consultation d'experts sur la coopération économique régionale et le développement agricole au Proche-Orient.

Le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient a rouvert au Caire le 1er septembre 1991.

Une consultation d'experts sur la coopération économique régionale et le développement agricole au Proche-Orient n'a pu encore être organisée par suite de la situation politique actuelle dans la région.

Activités de la FAO dans la région

La Conférence:

a demandé à la FAO:

de continuer à fournir une assistance technique aux Etats Membres en vue de l'utilisation efficace et rationnelle des ressources en eau, y compris le recyclage des eaux marginales, des eaux usées et des eaux d'égout et de maintenir sa collaboration avec les organisations régionales et internationales s'occupant de gestion et de développement des ressources en sol et en eau, et notamment de récupération et de recyclage des eaux usées.

La FAO a publié en 1990 un document intitulé: "Gestion des eaux, des sols et des cultures dans le contexte de l'utilisation des eaux salines", qui contient le compte rendu d'une consultation d'experts tenue sur le sujet en octobre 1989. Une évaluation de l'utilisation de l'eau dans l'agriculture au Moyen-Orient et en Afrique du Nord a aussi été réalisée et les résultats ont été communiqués aux Etats Membres. Ces informations ont également servi à formuler un programme d'action sur l'eau et le développement agricole durable.

Une publication sur le traitement et l'utilisation des eaux usées dans l'agriculture devrait être prête pour la distribution d'ici à la fin 1991.

Parmi les activités bénéficiant de l'appui du Bureau régional pour le Proche-Orient, il faut citer une consultation d'experts tenue en mars 1991 sur l'utilisation efficace et sans danger des eaux usées dans l'agriculture. Cette consultation a notamment recommandé la publication de bulletins de vulgarisation sur le recyclage des eaux usées dans l'agriculture, activité qui sera entreprise en 1992-93.

Une réunion informelle sur la gestion de l'eau pour les cultures en serres dans les pays méditerranéens s'est tenue en mai 1991. Un document intitulé "Stratégie en vue de la réutilisation des eaux usées dans l'agriculture" a été présenté à une conférence internationale qui a eu lieu au Maroc en mai 1991. Les activités entreprises dans le cadre d'un programme visant à promouvoir la bonne utilisation de l'eau au niveau de l'exploitation sont notamment axées sur le matériel de nivellement équipé de laser, les modèles informatiques permettant de définir les besoins en eau des cultures et de programmer l'irrigation, les techniques améliorées d'irrigation de surface et de micro-irrigation et la formation. Ce programme se poursuivra pendant l'exercice 1992-93.

Une consultation d'experts sur la fertirrigation et la chimirrigation s'est tenue au Caire en septembre 1991 pour échanger des données d'expérience et des informations sur l'utilisation sûre et efficace des engrais (fertirrigation) et/ou des produits phytosanitaires (chimirrigation) grâce à l'irrigation. Quelque trente participants venus des Etats-Unis, d'Europe et du Proche-Orient ont présenté une communication faisant le point des connaissances et ont échangé des données d'expérience et des informations sur cette nouvelle technologie. Le compte rendu de cette consultation sera publié début 1992.

En ce qui concerne la collaboration avec les organisations régionales et internationales s'occupant de développement et de gestion des ressources en sol et en eau, une consultation d'experts sera convoquée en 1992 pour examiner les méthodes de détermination des besoins en eau des cultures de serre. Des spécialistes d'organisations régionales et internationales devraient examiner diverses approches fondamentales et pratiques de la gestion de l'eau, l'objectif étant d'assurer un rendement élevé continu à certaines cultures protégées de la région. Un séminaire sera organisé en 1992 pour discuter des progrès réalisés dans les applications de la technologie laser pour améliorer l'irrigation et le drainage des sols plats, et la conservation de l'eau sur les terres en pente de la région.

d'appuyer la formation des spécialistes des principales cultures pluviales de plein champ dans le cadre d'une coopération avec l'ICARDA et d'autres organisations régionales et internationales compétentes.

Des contacts ont été pris avec l'ICARDA et certains pays de la région en vue d'organiser à l'ICARDA un stage de formation de 3 mois et demi qui s'adressera aux spécialistes de l'amélioration des cultures céréalières. Un atelier itinérant sur les légumineuses

vivrières devrait offrir aux jeunes scientifiques la possibilité de tirer parti de l'expérience de pays avancés en ce qui concerne l'amélioration génétique et les pratiques culturales.

d'aider les Etats Membres à mettre au point et adapter des méthodes de lutte intégrée contre les ravageurs au lieu de compter exclusivement sur les pesticides.

Des études régionales ont été réalisées sur la lutte contre les ravageurs et les stratégies possibles de lutte intégrée au Proche-Orient; elles serviront de point de départ à l'élaboration de programmes régionaux sur:

* les légumes cultivés dans des conditions protégées
* les agrumes
* les olives

L'étude régionale ci-dessus concernant les ravageurs des agrumes et l'impact des mesures actuelles de lutte se basent sur des rapports établis par des spécialistes nationaux provenant des pays suivants: Arabie saoudite, Chypre, Egypte, Iran, Iraq, Jordanie, Liban, Maroc, Pakistan, Syrie, Tunisie, Turquie et Yémen. Un atelier sera organisé en mai 1992 pour faire le point de la situation, élaborer une stratégie et ébaucher un document de projet régional.

Un atelier sur les méthodes de lutte intégrée pour les cultures protégées au Proche-Orient a été organisé en mai 1990 à Wageningen (Pays-Bas) en collaboration avec l'Université agricole de Wageningen. L'atelier a réuni des participants d'Egypte, de Jordanie, du Maroc, de Syrie, de Tunisie et de Turquie.

Un programme régional à long terme de lutte intégrée contre les ravageurs - et en particulier Eurygaster intergriceps - est envisagé pour les céréales.

de poursuivre ses efforts durant l'exercice biennal 1990-91 pour encourager l'utilisation des poêles héliothermiques dans les pays de la région disposant d'énergie solaire pendant presque toute l'année.

Deux démonstrations ont été organisées au Soudan en 1990 mais celles qui étaient prévues en Mauritanie et au Maroc n'ont pu avoir lieu faute de crédits. Un documentaire est préparé à des fins de démonstration et de formation. L'utilisation des poêles héliothermiques dans les pays de la région où l'énergie solaire est disponible pendant la plus grande partie de l'année continuera d'être encouragée pendant l'exercice 1992-93.

de poursuivre ses efforts en vue de la création d'un réseau régional de coopération des entreprises nationales pour le développement agro-industriel au Proche-Orient.

Une consultation d'experts chargée d'examiner le mandat et les modalités de fonctionnement de ce réseau était prévue durant l'exercice en cours mais elle n'a pu avoir lieu faute de crédits. Des efforts supplémentaires seront fait en vue de la création de ce réseau.

de promouvoir l'utilisation des biotechnologies pour le traitement des denrées alimentaires et des produits agricoles et l'utilisation des résidus agricoles.

La FAO envisage la possibilité d'entreprendre un projet de coopération régionale de recherche et de formation aux applications des techniques nucléaires pour la conservation des denrées alimentaires et les biotechnologies au Proche-Orient. L'Algérie, l'Egypte, l'Iran, l'Iraq, la Jordanie, la Libye, le Maroc, la Syrie et la Turquie se sont déclarés intéressés par l'irradiation des aliments et le projet envisagé pourrait leur être profitable. Un atelier est prévu pour discuter des infrastructures et installations nécessaires à l'exécution d'un projet de coopération régional de ce type.

de soutenir et de coordonner le programme de lutte contre la peste bovine en Asie occidentale.

Le projet du PNUD RAB/86/024 a démarré en mai 1989. Ce projet intitulé "Campagne d'éradication de la peste bovine en Asie occidentale" (WAREC) couvre 11 pays du Moyen-Orient; par suite de l'instabilité de la situation dans la région, le projet a été transféré de Bagdad au siège de la FAO à Rome, d'où le responsable du projet a exécuté les activités régionales, y compris la coordination et la formation.

Depuis début 1991, d'importantes activités régionales de formation ont été menées au Caire (diagnostic en laboratoire de la peste bovine à l'intention du personnel égyptien et yéménite et contrôle de la qualité des vaccins contre la peste bovine pour le personnel égyptien); à Amman (diagnostic de laboratoire de la peste bovine pour le personnel jordanien); à Damas (diagnostic en laboratoire de la peste bovine pour le personnel syrien et libanais et contrôle de la qualité des vaccins pour le personnel syrien); à Doha (diagnostic en laboratoire de la peste bovine pour le personnel du Qatar et du Bahreïn) et à Mascate (diagnostic en laboratoire de la peste bovine pour le personnel omanais). Une formation collective à la méthode ELISA de surveillance sérologique de la peste bovine est prévue dans le cadre de la CTPD; le stage de formation pourrait avoir lieu au Caire. Un stage de formation sur l'épidémiologie et la gestion des données sera organisé à Amman (Jordanie). Le responsable du projet WAREC sera réaffecté à Amman (Jordanie) dans des locaux provisoires en attendant que la situation redevienne normale à Bagdad. La responsabilité des activités de lutte contre la peste bovine en Iraq sera confiée au Directeur national et au personnel local.

de continuer à soutenir le réseau coopératif de recherche-développement sur les petits ruminants au Proche-Orient.

En attendant que le Bureau régional soit complètement installé au Caire, la Division de la santé et de la production animales se charge provisoirement de coordonner et d'appuyer les activités du réseau sur les petits ruminants. Des protocoles d'accord ont été conclus avec le Maroc (Ministère de l'agriculture) en ce qui concerne la production de sperme de béliers D'Man et avec le ministère égyptien de l'agriculture en vue de l'amélioration

génétique des chèvres Zairaibi. Des publications destinées au réseau sont en cours de diffusion.

de contribuer à la formation de spécialistes des parcours et des cultures fourragères et de renforcer sa coopération avec l'ICARDA dans les domaines de l'aménagement et de l'amélioration des parcours.

Le groupe de la production herbagère et des pâturages coopère avec l'ICARDA dans divers domaines, y compris la production fourragère, les systèmes de culture incluant des prairies temporaires, la production de semences de légumineuses fourragères et la fixation biologique de l'azote. La FAO contribue au financement de stages régionaux sur ces questions.

de continuer à soutenir l'Association des institutions de recherche agricole du Proche-Orient et d'Afrique du Nord (AARINENA).

L'AARINENA continue de bénéficier d'une aide de la Division du développement de la recherche et de la technologie et du Bureau régional tout en devenant de plus en plus autonome. Un stage de formation à la gestion de la recherche sera organisé par l'AARINENA et la Jamahiriya arabe libyenne en décembre 1991. Le fonctionnaire régional - science et technologie - du Bureau régional apportera son aide à l'AARINENA.

d'encourager et d'appuyer l'utilisation d'auxiliaires et méthodes de communication, notamment audiovisuels, pour la formation du personnel local et des vulgarisateurs.

Les auxiliaires et méthodes de communication, notamment audiovisuels, ont été peu encouragés et soutenus dans la région pour les raisons suivantes:

les demandes d'assistance des gouvernements de cette région ont été peu nombreuses, ce qui est peut-être dû au fait que les services de vulgarisation sont souvent peu développés. Il se peut aussi que les gouvernements n'aient pas pleinement pris conscience des avantages qu'offre l'utilisation des auxiliaires et méthodes de communication, notamment audiovisuels, pour leurs programmes de développement rural;

les projets formulés par la sous-division de la communication à l'appui du développement (GIIS) (par exemple en Jordanie, au Soudan et en Egypte) n'ont pas trouvé de financement;

les événements récents ont eu une incidence négative sur les programmes d'assistance.

Quelques activités ont néanmoins été exécutées en Egypte, en Arabie saoudite, au Yémen, en Iraq et au Soudan, où le personnel national a reçu une formation à la production et à l'utilisation des auxiliaires de communication, notamment audiovisuels.

de favoriser l'intégration des femmes dans les activités de développement rural.

Une mission a été envoyée au Soudan pour aider le Ministère de l'agriculture à renforcer l'unité s'occupant de l'intégration des femmes dans le développement agricole. La structure de l'unité a été revue et un programme de travail mettant l'accent sur les projets opérationnels a été conçu, en plus des recherches et études en cours. Un projet de coopération technique a aussi été formulé pour faciliter l'exécution d'un plan d'action national pour l'intégration des femmes dans le développement.

Un séminaire national a été organisé en avril 1991 en Tunisie à l'intention des responsables des projets et programmes de développement intéressant les femmes rurales. On y a discuté des politiques et stratégies qui permettraient de mieux intégrer les femmes dans la structure et les activités de terrain du Ministère de l'agriculture.

Une mission est prévue en Egypte pour aider le Ministère de l'agriculture à identifier les priorités et à élaborer un programme national pour l'intégration des femmes dans le développement. On examine actuellement une demande du Maroc qui souhaiterait une aide pour l'unité féminine récemment créée au sein du Ministère des affaires étrangères. Toujours au Maroc, un projet portant sur l'éducation en matière de population et les activités génératrices de revenus est exécuté à l'intention des femmes vivant dans les campagnes et dans les zones périurbaines à faible revenu. L'Egypte et la Turquie reçoivent une aide pour la formulation de projets de participation des femmes au développement axés sur la formation et la vulgarisation.

de continuer à aider le Centre régional pour la réforme agraire et le développement rural pour le Proche-Orient (CARDNE).

La FAO maintient des liens étroits avec ce centre récemment créé et fournit un soutien technique aux réunions de son Comité exécutif et de son conseil d'administration.

de continuer à fournir conseils et aide à l'Association régionale du crédit agricole pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (NENARACA).

La FAO, par l'intermédiaire du fonctionnaire régional - crédit et commercialisation - en poste à Amman (Jordanie), fournit une assistance technique et une aide continues à l'Association, en mettant l'accent sur la formation, les études et l'échange d'informations. L'aide de la FAO consiste par exemple à réaliser une étude sur l'intégration du crédit agricole dans les services d'appui tels que la commercialisation, l'approvisionnement en intrants, la vulgarisation et l'assurance-récolte, ainsi qu'à préparer des documents de projet en vue d'un financement du PNUD et du FIDA.

Une aide et des conseils ont également été fournis durant l'atelier sur le coût des opérations bancaires, qui s'est tenu au Maroc en mai 1990. Un soutien supplémentaire est actuellement fourni en ce qui concerne l'assurance-récolte aux institutions membres de NENARACA, et pour la tenue d'un stage de "formation des formateurs" à l'utilisation du logiciel d'analyse du crédit agricole sur micro-ordinateur (programme DASI).

de fournir une assistance technique et une aide à l'Association de commercialisation des produits agricoles au Proche-Orient et en Afrique du Nord (AFMANENA), qui a récemment été créée.

Par l'intermédiaire du fonctionnaire en poste à Amman mentionné plus haut, la FAO fournit un appui technique au secrétariat de l'AFMANENA pour tout ce qui touche à la mise en oeuvre du programme de travail de l'Association. Une aide a ainsi été accordée pour l'élaboration d'un document visant l'obtention d'un financement du PNUD pour le programme à moyen terme de l'AFMANENA et d'un financement du FIDA pour un autre projet.

Des spécialistes pour les institutions membres de l'Association ont aussi été identifiés lors d'un atelier sur la commercialisation des produits horticoles tenu à Chypre en décembre 1990.

de continuer de fournir une assistance technique pour la planification agricole et l'analyse des politiques, en ce qui concerne en particulier les stratégies, politiques et plans de développement agricole et alimentaire.

La FAO continue de fournir une aide, principalement dans le cadre de son programme de terrain :

- en Algérie, conjointement avec la Banque mondiale, pour l'exécution d'une étude sur les prix et les incitations agricoles;

- en Jordanie, dans le cadre d'un projet de coopération technique intitulé "Aide à l'analyse des politiques agricoles", portant sur les stratégies et les politiques dans le contexte de l'ajustement structurel. En outre, un concours financier et technique a été apporté à l'Institut de la planification nationale du Caire pour organiser un stage régional de trois semaines sur l'analyse des politiques. La collaboration se poursuivra par l'organisation conjointe d'un stage sur les prix et la commercialisation à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux du Proche-Orient;

- à Chypre, dans le cadre d'un projet du Programme de coopération technique intitulé "Aide à la planification et à la formulation des politiques agricoles", dans la perspective d'une éventuelle adhésion du pays à la CEE.

de soutenir l'amélioration des capacités nationales en matière d'analyse des politiques de prix, la mise au point de systèmes de suivi et d'évaluation, le renforcement des capacités en matière de planification et de formulation des politiques agricoles et de poursuivre l'action entreprise pour analyser l'impact des programmes d'ajustement structurel sur le développement agricole et rural.

La FAO fournit aussi une aide - principalement dans le cadre de ses projets de terrain - qui s'intègre souvent dans des programmes d'ajustement structurel:

- à Oman, dans le cadre d'un projet du PNUD intitulé "Renforcement de la planification agricole";

- au Yémen, dans le cadre d'un projet PCT intitulé "Planification agricole: analyse, suivi et statistiques des projets", à l'intention de la région sud;

- en Tunisie, dans le cadre d'un projet PCT intitulé "Mise en place d'un système de suivi et d'évaluation pour le développement agricole";

- au Maroc, dans le cadre d'un projet similaire financé par le PNUD;

- au niveau régional, par une formation en cours d'emploi sur la planification régionale, destinée à 50 fonctionnaires des services de planification des ministères de l'agriculture de pays de la région.

d'appuyer les activités visant à encourager l'échange de renseignements sur les pêches entre pays de la région et les efforts destinés à améliorer la qualité et la portée des statistiques nationales et régionales en matière de pêche.

Une grande quantité de données sur les pêches sont recueillies tant par les institutions nationales que dans le cadre de projets de terrain régionaux et nationaux exécutés par la FAO. Ces renseignements peuvent servir à constituer des bases de données sur les ressources halieutiques au niveau sous-régional et peuvent être échangés entre pays intéressés grâce à des arrangements avec les institutions nationales compétentes. Un arrangement de ce type a été conclu avec l'institut koweïtien de recherche scientifique, pour le traitement des données recueillies par le projet régional d'étude sur les pêches dans les golfes.

de contribuer à la formulation et à l'exécution de projets pilotes sur les pêches continentales et l'aquaculture et d'encourager la formation en ce qui concerne la recherche, le développement et l'aménagement des pêches.

La nomination d'un conseiller principal (développement de l'aquaculture) permettra d'intensifier l'aide accordée pour la formulation et la mise en oeuvre de projets d'aquaculture. L'action menée dans le domaine des pêches continentales sera aussi renforcée malgré les difficultés budgétaires. En ce qui concerne la formation à la recherche-développement et à l'aménagement des pêches, les activités sont surtout menées dans le cadre du SIG et portent sur le diagnostic des maladies des poissons dans l'aquaculture et sur la lutte contre ces maladies.

Des stages de formation à l'évaluation des stocks et à la planification du développement et l'aménagement des pêches seront organisés dans la région, ainsi que dans la région du Maghreb et dans la sous-région de la mer Rouge si l'on parvient à mobiliser des ressources extrabudgétaires sous forme de fonds fiduciaires.

de soutenir les activités de formation et de mettre à jour les programmes d'études forestières des établissements de formation technique et professionnelle.

Des études sur les systèmes d'enseignement et de formation en matière de foresterie ont été réalisées par la FAO à la demande des Gouvernements marocain et tunisien dans le cadre du Programme de coopération technique de la FAO. Une aide a été fournie à l'Iran pour le renforcement du programme d'enseignement supérieur de la Faculté des ressources naturelles de l'Université de Téhéran.

En ce qui concerne la protection des forêts, un examen des programmes d'études techniques de plusieurs établissements d'enseignement forestier du Proche-orient a été mené à bien. Des auxiliaires didactiques seront mis au point en vue de la promotion des techniques forestières de lutte contre la désertification dans la région.

de continuer de coopérer avec l'ACSAD et le projet transnational de ceinture verte pour l'Afrique du Nord (TGBPNA) dans les domaines du reboisement et de la lutte contre la désertification.

La FAO a contribué activement à un séminaire organisé en mai 1991 dans le cadre du projet TGBPNA sur le rôle de la conservation dans la lutte contre la désertification. Outre des projets nationaux spécifiques de coopération, un projet régional (RAB/89/034), bénéficiant d'un financement du PNUD, soutient la recherche forestière, la production de bois, la fixation des dunes et la lutte contre l'érosion, ainsi que l'aménagement des forêts en général. Ce projet est exécuté en liaison avec l'ACSAD et le projet transnational TGBPNA.

En outre, l'élaboration d'un projet de mise en valeur des ressources forestières pour la protection de l'environnement, qui sera financé par le Japon, va être achevée; il recensera et évaluera les expériences et méthodes en matière de foresterie, qui contribuent à la sécurité alimentaire et à la protection de l'environnement. En outre, ce projet devrait accroître les ressources en main-d'oeuvre à tous les niveaux dans le domaine de la foresterie en zone aride.

de fournir une aide à la recherche, à la protection et à l'aménagement des forêts.

Une aide à la recherche en matière de foresterie, ainsi qu'à la protection et à l'aménagement des forêts est fournie par l'intermédiaire essentiellement des réseaux du Comité FAO des questions forestières méditerranéennes "Silva Mediterranea", notamment ceux qui portent sur les incendies de forêt, les cèdres et les essences polyvalentes. La FAO a participé activement à la préparation du colloque international sur les cèdres (Antalya, 22-26 octobre 1990), organisé par le Gouvernement turc. Elle a contribué à l'organisation de deux stages de formation sur la lutte contre les incendies de forêt dans les pays de la Méditerranée (avec le Gouvernement espagnol et le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM)), d'un atelier sur les banques de données sur les incendies de forêt (avec le

Gouvernement français et le CIHEAM) et d'un séminaire sur l'utilisation des informations météorologiques pour la lutte contre les incendies de forêt (avec le Gouvernement marocain et l'OMM).

Coopération économique régionale pour le développement agricole dans la région du Proche-Orient

La Conférence:

a demandé à la FAO:

d'aider les nouvelles communautés à établir des bases de données et des systèmes d'information agricoles et d'aider les Etats Membres et les communautés régionales:

- **à estimer et à analyser les paramètres de la demande intérieure et extérieure dans la perspective de la production alimentaire et agricole;**

- **à évaluer et à analyser leur base de ressources naturelles (y compris les terres, l'eau et la main-d'oeuvre) en son utilisation potentielle pour la production alimentaire et agricole;**

- **à identifier des avantages comparatifs et des possibilités intracommunautaires en vue d'une spécialisation spatiale de la production agricole.**

Un projet PCT exécuté en Jordanie a fourni une aide pour l'analyse des politiques agricoles et la réalisation de projections concernant l'offre et la demande de produits alimentaires (1990-2000). Des travaux similaires ont été menées au Soudan dans le cadre d'un projet PCT intitulé "Assistance à la planification et à la formation agricoles".

Un rapport préliminaire a été établi sur la "Coopération agricole dans le monde arabe: production, consommation et déficit alimentaire" (disponible en arabe seulement). Il s'agit d'une étude empirique qui fournit des informations générales sur la production et la consommation agricoles dans le monde arabe. D'autres analyses sont prévues.

En ce qui concerne l'identification d'avantages comparatifs et de possibilités intracommunautaires de spécialisation géographique de la production agricole, deux consultations ont été organisées en 1991. La première a porté sur le blé et l'orge et réuni des représentants de 11 pays membres. Des représentants de 10 pays ont participé à la deuxième consultation consacrée aux olives.

d'aider les Etats Membres à concevoir et à mettre en oeuvre des politiques cohérentes, en ce qui concerne en particulier les aspects susceptibles de déboucher sur une politique agricole commune et à identifier des domaines prioritaires de coopération régionale agricole qui permettent la création de liens solides.

Une action a été entreprise pour favoriser la formulation de politiques agricoles constituant un cadre cohérent au niveau régional. Ainsi, une aide a été fournie au Gouvernement yéménite en vue de l'harmonisation des politiques appliquées dans les deux parties du pays. Au niveau régional et sous-régional, le rapport mentionné ci-dessus facilitera aussi les analyses à entreprendre.

de fournir une assistance technique pour la promotion des investissements agricoles communs intercommunautaires et régionaux, y compris l'identification, l'élaboration et l'évaluation des projets.

Il s'agit là d'une activité en cours, menée essentiellement dans le cadre des travaux du Centre d'investissement de la FAO.

de servir de point central qui permettrait de mettre en garde les associations et groupements régionaux en cas d'évolution défavorable de la situation économique, agricole et écologique mondiale et d'attirer leur attention sur les nouvelles possibilités susceptibles de présenter un intérêt commun pour les Etats Membres.

La FAO veille à renforcer l'intégration des questions d'environnement et de développement durable dans ses travaux d'analyse de la planification et des politiques agricoles. Une étude de cas a été réalisée au Soudan. Le rapport sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, publié annuellement, continuera de faire le point de la situation économique et agricole aux niveaux mondial et régional, y compris au Proche-Orient.

de faciliter l'identification d'occasions concrètes d'intensification des échanges agricoles intercommunautaires et intrarégionaux. La mise au point et l'analyse de matrices détaillées des échanges intrarégionaux pourraient être extrêmement utiles à cet égard.

A ce jour, aucune activité précise n'a pu être programmée pour faciliter l'identification de possibilités concrètes d'échanges agricoles intercommunautaires et intrarégionaux dans la région du Proche-Orient, bien que des dispositions aient été prises, dans le cadre du Centre mondial d'information agricole (CMIA), pour élaborer des matrices des échanges commerciaux qui seront diffusées.

d'effectuer des études techniques approfondies sur des questions pertinentes en la matière, notamment l'harmonisation des politiques agricoles, en analysant les principaux éléments de l'approche pragmatique proposée et en évaluant la base de ressources halieutiques dans la région.

Une étude portant sur certains aspects de l'analyse des politiques agricoles au Proche-Orient, établie d'après une série d'études de cas (Algérie, Egypte, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie) sera publiée en 1992-93. Elle contiendra une série de recommandations visant les divers problèmes à résoudre, de manière à aider les Gouvernements des Etats Membres.

d'organiser une consultation d'experts sur ces questions et autres thèmes connexes et/ou de consacrer l'intégralité de la prochaine session de la Commission régionale des politiques économiques et sociales au Proche-Orient à leur examen.

Il n'a pas été possible d'organiser une consultation d'experts qui auraient examiné de façon approfondie la question de la coopération économique régionale à l'appui du développement agricole au Proche-Orient par suite des événements survenus dans le Golfe. La quatrième session de la Commission régionale des politiques économiques et sociales au Proche-Orient, prévue pour octobre 1991, abordera certains aspects de la coopération intrarégionale.

de fournir une assistance technique pour faciliter l'unification du Yémen en réalisant une analyse approfondie des avantages comparatifs et des possibilités qu'offrent les différentes régions en vue d'une spécialisation géographique de la production agricole à l'intérieur du pays.

Dans le cadre de l'unification du Yémen, un projet de coopération technique ayant les objectifs suivants a été élaboré:

- faire une étude approfondie de la situation agricole et recenser les problèmes entravant le développement agricole dans les deux parties du pays;

- définir une politique agricole commune pour l'ensemble du pays;

- établir un plan d'action en vue de la mise en oeuvre de la politique agricole commune.

Un projet du PNUD intitulé "Mise en place d'un système unifié de vulgarisation agricole" (YEM/90/08) vise à restructurer les services de vulgarisation agricole, en établissant des liens institutionnels et fonctionnels avec la recherche et la formation agricoles au Yémen unifié.

Deux projets de commercialisation des produits agricoles sont également exécutés dans le pays, l'un au nord et l'autre au sud. Avant la guerre du Golfe, on avait prévu un troisième projet spécifiquement destiné à tirer parti de l'avantage comparatif dont dispose le Yémen dans le domaine des produits horticoles et à promouvoir les exportations vers les autres pays de la région. Un projet de production de semences financé par la CEE est exécuté dans le nord et un autre du même type financé par le PNUD et la FAO dans le sud. Les activités seront progressivement harmonisées.

<u>Un régime équilibré - la clef d'une bonne nutrition</u>

La Conférence:

a demandé aux Etats Membres:

- **de valoriser les ressources humaines par la formation et de renforcer les institutions nationales s'occupant de nutrition;**

- **d'intensifier les échanges d'informations par le biais d'ateliers, de conférences et de publications scientifiques;**

- **de fournir une assistance technique pour évaluer la situation alimentaire et nutritionnelle, en particulier dans les zones rurales, de définir des objectifs nutritionnels, d'élaborer des lignes directrices en vue d'une planification de la production vivrière adaptée aux besoins nutritionnels, d'améliorer l'éducation en matière de nutrition, notamment en ce qui concerne l'hygiène des aliments et le contrôle de la qualité, d'entreprendre des études sur les rapports entre la consommation et la production alimentaires, de formuler des programmes nutritionnels nationaux et d'en assurer le suivi.**

On a proposé d'exécuter en Egypte un projet destiné à consolider les activités que mène le Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres dans le domaine de la nutrition, en particulier dans les zones rurales où la malnutrition est encore très répandue. Au Maroc, un projet "parapluie" a été conçu pour évaluer la situation alimentaire et nutritionnelle, préparer des interventions nutritionnelles axées sur le terrain (éducation; interventions nutritionnelles classiques à la base, avec une forte participation féminine; contrôle de la qualité des aliments et normes à l'intention des cadres responsables) et pour mettre en place un système global de surveillance alimentaire et nutritionnelle.

Une assistance technique continue d'être fournie aux pays membres pour l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes nationaux visant à promouvoir la qualité et l'hygiène des aliments tant locaux qu'importés. Un séminaire régional sur la prévention et le contrôle des contaminants alimentaires devrait avoir lieu dans les Emirats arabes unis.

<u>Représentation de la région au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)</u>

La Conférence:

a demandé à la FAO:

- **de continuer d'aider les Etats Membres de la région à formuler et exécuter des programmes opérationnels pour améliorer l'efficacité des institutions nationales;**

- **de fournir une assistance technique dans les domaines du renforcement des institutions et de la valorisation des ressources humaines en vue d'améliorer l'organisation, la gestion et l'exécution des programmes nationaux de recherche agricole;**

- **d'offrir des services de secrétariat et une assistance technique à l'AARINENA pour améliorer la coopération et la coordination en matière de recherche dans la région;**

- **de soutenir les efforts déployés par les représentants de la région au GCRAI pour établir le contact avec les responsables de certains instituts de recherche nationaux dans la région en vue de faciliter la communication entre ces instituts et le GCRAI;**

- **de continuer à transmettre aux Etats Membres les rapports des représentants désignés sur la participation aux réunions du GCRAI;**

- **de continuer à fournir aux représentants régionaux des services opérationnels et administratifs, y compris la documentation générale, des orientations concernant les réunions et le calendrier prévu, les renseignements et les documents pertinents ainsi que les arrangements concernant les voyages.**

La FAO a contribué à la formulation de programmes de recherche dans le Sultanat d'Oman en participant à la réalisation de l'étude du secteur agricole pour le cinquième programme par pays du PNUD, et en donnant des avis sur la structure, l'organisation et la gestion de la recherche agricole dans le pays.

Sous l'égide de la FAO, un atelier sur les liens entre la formation technique, la recherche et la vulgarisation agricoles à été organisé au Yémen. Les sujets couverts par l'atelier - renforcement des institutions et valorisation des ressources humaines - allaient tout particulièrement dans le sens des efforts faits par le gouvernement pour créer un système national unifié de vulgarisation agricole et un office de la recherche et de la vulgarisation agricoles.

La région est actuellement représentée au GCRAI par la Jordanie et la Tunisie. Les représentants régionaux reçoivent toute la documentation et toutes les informations nécessaires sur les questions importantes avant la réunion en milieu d'année du GCRAI et avant la semaine des centres internationaux en novembre. Les représentants sont encouragés à se rendre chaque fois que possible dans les instituts de recherche concernés de la région, notamment à l'occasion de leurs déplacements pour les réunions du GCRAI.

Action de la FAO pour lutter contre la lucilie bouchère dans la région du Proche-Orient

La Conférence:

a demandé à la FAO:

- **d'organiser la réunion des donateurs en vue d'un programme d'éradication de la lucilie bouchère fondé sur l'utilisation des mouches stériles;**

- **d'alerter les autres régions, de suivre l'évolution de la situation dans le monde et de diffuser les informations utiles;**

- **de coordonner les campagnes internationales de lutte contre la lucilie bouchère en coopération avec d'autres institutions des Nations Unies;**

- **d'aider les Etats Membres et les commissions régionales du Proche-Orient à fournir une assistance technique pour entreprendre des mesures d'éradication, de lutte et de prévention;**

- **de former du personnel et de soutenir les institutions s'occupant de la mise en oeuvre des programmes de lutte et de surveillance.**

A la suite de la création du Centre d'interventions d'urgence contre la lucilie bouchère en Afrique du Nord (SECNA) et du fonds d'affectation spéciale correspondant, la FAO est parvenue à s'assurer le soutien et la collaboration des donateurs pour l'éradication de la lucilie bouchère du Nouveau Monde. L'exécution de la phase préparatoire du programme a comporté le transport et le lâcher de 3,5 à 7 millions de mouches stériles par semaine pendant une durée de 8 semaines sur une superficie infestée de plus de 6 6 6 600 km^2.

La phase principale a ensuite commencé en février 1991, les lâchers devant passer à 40 millions d'insectes stériles par semaine sur toute la zone infestée et sur une zone située en Tunisie et destinée à servir de barrière de sécurité. Les bons résultats signalés à ce jour montrent que l'éradication totale est possible, six cas seulement de myiase transmise par la lucilie bouchère ayant été décelés chez les bovins au cours des cinq premiers mois de l'année, contre 1 046 pour la période correspondante de 1990; depuis, aucun nouveau cas n'a été signalé. On estime que si les progrès se poursuivent au même rythme, l'éradication pourrait être totale en décembre 1991.